REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

| AMBROSI-B. (AMBROISE). | Notes archéologiques | Pagas L |
|--------------------------|------------------------|------------|
| DOM GAÏ (JB.) O. S. B. | Napoléon et Canova II. | 8 |
| AIMÉS (PAUL) Archiviste. | L'Evêché de Sagona | 11 |
| QUILICHINI (JB.) L'ag | onie d'une vendetta | 17 |

Bibliographie et Nouvelles



REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

Notes archéologiques

La Balagne

De toutes les régions de la Corse, la Balagne est probablement celle qui doit présenter les traces les plus nombreuses d'une occupation protohistorique et même préhistorique. Située entre les Agriates qui ne se prêtent guère qu'à l'élevage et le Filosorma (de philos-ormos, agréable mouillage) où les granites désagrégés en arênes forment une contrée aujourd'hui peu attrayante, mais peut-être boisée jadis, quoique peu susceptible d'être mise en culture, cette contrée, comprise, pour parler plus clairement, entre Calvi à l'ouest et l'Ostriconi à l'est, avec ses pentes douces, ses collines amènes, ses plaines étendues, son exposition ensoleillée, ses eaux abondantes et ses criques nombreuses (dont celle de Caesia citée par Ptolémée). devait être d'un réel attrait pour les peuples primitifs ou les marins en quête d'atterrissements. Un ilôt sur la côte (Ile Rousse) pouvait servir de comptoir et offrir une certaine sécurité: Ligures, Phéniciens, Phocéens, Grecs, Etrusques et Romains durent se laisser séduire par cette belle région, s'y arrêter et même s'y établir.

Les preuves ne manquent pas. Traditions et légendes affirment ce peuplement, depuis l'époque la plus reculée. Ruines et débris archéologiques le confirment. Les traces de l'occupation romaine sont bien connues. Celles de la

⁽¹⁾ Cf. les pointes de flèches et autres objets du musée corse de Bastia. — Notes archéologiques avec planches dans Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, No 421 à 432 (1921).

préhistoire ont été découvertes depuis longtemps sur la colline de Mutola. Le petit musée de M. Ambroise Simonetti-Malaspina à Ville de Parasu et les fouilles effectuées sur ce même point par feu Forsyth Major, en notre compagnie, ne permettent plus de douter qu'à l'âge néo-lithique la Balagne était occupée par les premiers Corses, que nous assimilons aux Ligures. Très probablement les Cromlechs de ce lieu sont leur œuvre.

Mais voilà que le hasard nous fournit une nouvelle et plus complète image de cette civilisation de la pierre taillée et polie. Notre excellent ami, le père François-Marie Paolini, nous signala, pendant le séjour que nous faisions en Balagne, dans l'été de 1933, l'abondance de poteries que l'on rencontrait sur la colline de Modria qui surplombe le col de San Cesariu. La s'élève une petite chapelle très ancienne, à abside semi-circulaire de 8 m. 70, avec fenêtre en biseau de 7 centimètres d'ouverture et 1 m. 05 de hauteur, consacrée à ce saint guerrier, dont le culte est venu d'Orient et qui a dû supplanter dans ces parages quelque divinité païenne. En gravissant la pente douce qui va de la chapelle au sommet de cette colline, nous recueillîmes en effet de nombreux débris de poterie qui dataient, sans nul doute, de l'époque romaine. La pâte argileuse, sa couleur, sa finesse, la forme même des ustensiles qu'ils représentaient, tout concourait à identifier la vaisselle.

En continuant notre exploration sur le versant opposé, nous arrivâmes à une esplanade de 4 à 5000 mètres carrés, connue dans la région sous le nom de Campu di l'amore, qui précède une autre pente, couverte de gros blocs, conduisant à la Serra sur laquelle se trouve la butte de Sant' Antoninu. Nous découvrîmes rapidement, sur le sol herbeux, mais souvent labouré, de nombreux éclats d'obsidienne, de forme variée.

Intrigués par de tels vestiges, qui laissaient présager un établissement d'hommes néolithiques, nous continuâmes

l'exploration. Nous glissant à travers les énormes blocs qui surplombaient l'esplanade, nous fûmes arrêtés par un énorme rocher plat, au milieu duquel étaient creusés deux trous circulaires. Sans discussion possible, nous avions affaire à deux cupules. A une faible distance, sur le même rocher se trouvaient quatre autres cavités, bien disposées en ligne, mais cette fois rectangulaires. Le doute n'était plus permis. Nous nous trouvions dans une station préhistorique et les investigations ultérieures confirmèrent notre hypothèse, car nous recueillimes en peu de temps une centaine d'éclats d'obsidienne, de nombreuses pointes de flèche en pétrosilex, une hache en jadéite, des racloirs et des couteaux, des polissoirs, des percuteurs, plusieurs nucléus, etc. Tous ces objets étaient en surface çà et là. Les fragments abondaient même sur les bords de l'esplanade, le long des pentes qui l'entourent, surtout au nord; les fortes pluies les avaient entraînés et ils étaient maintenus en surface par les labours successifs, depuis des milliers d'années.

Nos recherches durèrent pendant plus d'un mois. Des fouilles profondes, en cet endroit, ne révélèrent rien. Mais une exploration sur la colline de San Cesariu, dont la vue s'étend sur presque toute la Balagne, sur la belle vallée d'Algaiola, sur la non moins plantureuse vallée du Reginu, fut très fructueuse. Plusieurs grottes furent découvertes sur la pente ouest et sud; trois furent entièrement fouillées. Nous donnerons plus loin le matériel abondant qui en fut extrait pendant nos campagnes de 1933 et de 1935. Un mur en pierres sèches, haut de 4 à 5 mètres, épais de 2 à 3, fut dégagé sur la partie orientale. Il n'est pas douteux qu'il fait le tour de la colline car des tumuli de pierres éboulées apparaissent de ci et de là. Cette enceinte fortifiée, sans ciment, mais avec matériaux bien agencés, donne à la colline sa véritable destination, celle d'un oppidum; elle n'est peut-être pas préhistorique, mais son ancienneté n'est pas douteuse. Les

Romains, qui ont occupé la Balagne, l'ont probablement conservée, réparée, utilisée ; on trouve à l'intérieur de cette enceinte de nombreux débris de leur vaisselle, des tuiles à crochet et des briques avec cette marque de fabrique IIII. La colline était un poste de guet remarquable; elle dominait les deux parties de la Balagne riche, qui communiquent par le col de San Cesariu (cantons de Muru et d'Algaïola-Ile Rousse). De son sommet, on distingue tous les villages, alignés en demi-cercle, depuis Belgodère jusqu'à Avapessa et ceux du canton d'Île-Rousse. De là, le néolithique apercevait ses contemporains installés sur la colline de Mutola et ceux qui séjournaient sur cet autre emplacement, dont nous avons également découvert l'intérêt et qui est connu dans le pays sous le nom de Poggiu laziu (colline du Latium). Les trois groupes pouvaient communiquer entre eux et se signaler les dangers. Aucune position n'offrait plus d'avantages que cette petite colline.

En 1935, nos investigations se poursuivirent aux environs de Modria et, en premier lieu, au-dessous d'Aregnu où existe le lieudit Poggiu laziu. Au milieu de hêtres séculaires figurent six gros blocs disposés en cercle de 7 mètres de diamètre avec un septième bloc au centre. L'assemblage fait songer au cromlech, tel qu'il existe sur la colline voisine de Mutola, au-dessous de Speluncatu. Sur une des pierres de ce cromlech (?), on peut remarquer quatre trous rectangulaires, disposés en ligne de 8 centimètres à peu près de longueur et de 5 centimètres de largeur; ils sont distants l'un de l'autre de 10 à 11 centimètres. Ces trous, creusés de main d'homme, occupent une longueur de 65 centimètres. Près de là, deux pierres plates, à 7 mètres l'une de l'autre, portent des traces curieuses : sur celle de l'ouest ont été creusées trois cuvettes de 5 centimètres de diamètre, tandis que celle de l'est ne présente qu'un seul trou intact, mais comme la pierre a été visiblement partagée en deux, on ne saurait dire s'il en existait d'autres. Remarquons l'analogie de ce travail bizarre avec celui que nous avons relevé à Modria.

Continuant nos recherches jusqu'à Moncale, dont le nom d'après notre compagnon de route, le père Paolini, signifierait « moné calè (mots grecs) le bon repos », nous trouvons des vestiges fort intéressants : d'abord des lieuxdits au nom évocateur, tels que le lucu (bois sacré) des Romains, la teghià pagana (plaque païenne de schiste). la dea pagana, déesse païenne en souvenir d'un culte ancien, et enfin, sur cette grande pierre plate consacrée à une divinité antique, des cupules dispersées d'une façon particulière. Ce rocher n'a pas moins d'une centaine de mètres de longueur et d'une vingtaine de largeur. A son extrémité sud sont creusés deux trous arrondis, alignés W. E. et distants de 12 centimètres l'un de l'autre. Celui de l'ouest a 20 centimètres de diamètre et 15 centimètres de profondeur, celui de l'est a également 20 centimètres. mais 10 centimètres seulement de profondeur. Perpendiculairement à la ligne qui réunit ces deux cavités sont alignées deux autres cupules. Celle du haut a 15 centimètres de diamètre et 8 centimètres de profondeur, celle du bas 20 centimètres et 15 centimètres. Mais à l'extrémité nord de la pierre se trouve une sorte de bassin circulaire de 0 m. 75 de diamètre et 5 centimètres de profondeur. Ces cavités ne sont pas le fait du hasard, mais présentent d'une manière caractéristique les traces du travail humain. Cette table schisteuse serait donc une table de culte préhistorique auquel se serait substitué par la suite un culte païen des Romains, suivant une habitude bien connue de ce peuple conquérant. Les noms de leurs divinités se trouvent d'ailleurs dans les alentours. Capu di Vesta est près du lucus; à côté le Capu di Giove et d'après le père Paolini, Lunghignanu serait la déformation de Locu di Janu. Quelles divinités étaient plus respectables que Jupiter, Janus et Vesta?

Quoi qu'il en soit, au point de vue préhistorique, le seul qui nous intéresse ici, nous avons des vestiges incontestables à Moncale, à Poggiu laziu, à Mutola et enfin à Modria, soit dans toute la Balagne. Nous avons exploré Mutola jadis et transporté nos découvertes au musée corse de Bastia. En 1935, nous avons fouillé sur les hauteurs et dans les environs de la colline de Modria. La station se divise en trois parties: 1° à l'ouest une colline parsemée de gros blocs qui s'élève, par buttes successives, vers la serra sur laquelle se trouve la butte de Sant'Antoninu. C'est là que sur le premier gradin, au milieu d'un chaos pierreux, est situé le rocher plat de 40 à 45 mètres carrés (6 m. sur 7 m.) sur lequel sont creusées les cupules, dont nous parlerons plus loin.

2° Une esplanade en contre-bas de 4 à 5000 mètres carrés, connue dans le pays par cette appellation de Campu di l'amore, cultivée régulièrement tous les deux ou trois ans en blé, donc souvent retournée par le soc et sur le sol de laquelle nous avons ramassé, épars, des centaines de fragments d'obsidienne et des instruments

néolithiques ;

3° La colline enfin, au bas de laquelle se dresse la chapelle de San Cesariu, d'architecture pisane, qui a succédé sans doute à quelque dieu romain. Cette hauteur est particulièrement intéressante, comme on le verra par la suite. On y trouve de nombreuses grottes, dont plusieurs ont été fouillées, et surtout des vestiges de fortification, de maçonnerie, de vaisselle romaine. Une muraille de pierres sèches, haute de 4 à 5 mètres et épaisse de 2 à 3 mètres, que nous avons déjà signalée et en partie mise à jour, entourait la colline. Deux énormes blocs de granite, dont la destination nous échappe, taillés en forme carrée, ont l'un 1 m. 20 sur 1 m. 50 et 2 m. de hauteur et l'autre 1 m. 50 × 2 m. × 2 m.; sur l'un d'eux est creusée une rigole en pente. Ces blocs sont placés hors les murs, sur la pente orientale de la colline conduisant à la chapelle

et au col. L'occupation permanente de la position par une garnison stationnée là est encore attestée par une grande meule en granite de 1 m. 50 de diamètre; elle devait servir à un moulin et elle gît encore sur le sommet.

Ces trois parties du site ont à un égal titre sollicité notre curiosité et récompensé nos efforts. Les cupules, signalées plus haut, sont sur la première partie. Il y en a deux, à un mètre de distance l'une de l'autre, alignées de l'ouest à l'est, l'une a 20 centimètres de diamètre et 13 centimètres de profondeur, l'autre 16 centimètres de diamètre et 7 centimètres de profondeur. Il y a lieu de les comparer avec celles de Moncale. A l'extrémité du même rocher, orienté du sud au nord, se trouvent quatre trous rectangulaires disposés du sud au nord et alignés dans le sens perpendiculaire aux deux cupules (comparez avec ceux de Poggiu laziu). Ils sont distants de 18 centimètres l'un de l'autre; leur longueur est de 12, 10, 10 centimètres, leur largeur de 7 centimètres, leur profondeur de 10 centimètres. La distance entre le premier à gauche et le dernier à droite est de 0 m. 95 cent. Il n'y a pas de doute que le creusement ait été intentionnel et que ces cavités, bien exposées au soleil de midi, ne répondent à un but peut-être religieux, peut-être magique. Qui nous dévoilera les croyances ou les superstitions des premiers hommes, habitants de Modria.

(A suivre)

A. AMBROSI-R.



NAPOLÉON & CANOVA(1)

Un autre jour, Canova parla longuement de Venise et remit à Napoléon un mémoire, où il lui recommandait chaudement sa chère patrie. Puis, la conversation continua sur Florence:

« Où avez-vous placé le monument d'Alfieri, demanda Napoléon?

A Sainte-Croix, où se trouvent également celui de Michel-Hugue et celui de Machiavel.

- Qui l'a payé?

- La comtesse d'Albany.
- Et celui de Machiavel?

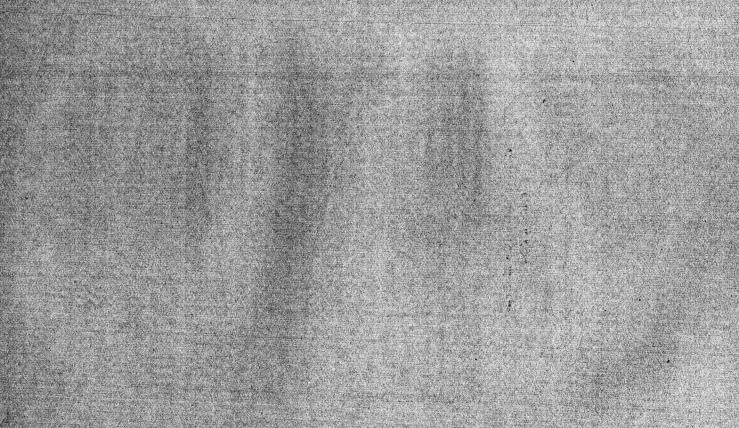
- Une Société.

- Et celui de Galilée?
- Ses parents, si je ne m'abuse... L'église de Ste-Croix, dont je parle, est en bien mauvais état. Votre Majesté tiendra à l'honneur de conserver ce beau monument et tant d'autres; puisque le Gouvernement perçoit les revenus, il est juste qu'il laisse l'argent nécessaire pour les fabriques. Le Dôme lui-même a besoin de réparations. Je suis chargé, d'autre part, de remettre à Votre Majesté une supplique, afin qu'Elle ne permette pas que les monuments religieux soient vendus aux Juifs.
- Comment, vendus? Les choses qui ont le plus de valeur seront transportées ici...
- Sire, que Votre Majesté les laisse donc à Florence, où elles s'harmonisent avec tant d'autres monuments que l'on ne peut transporter! Que Votre Majesté se souvienne de ses origines florentines et prenne soin du berceau de Sa famille!

⁽¹⁾ Cf. Revue de la Corse, nº 102.



Colline boisée de Modria (Face à l'Est)



- Comment, interrompit l'Impératrice en s'adressant à Napoléon, vous n'êtes donc pas Corse?
 - Si, mais d'origine florentine...
- Bien plus, reprit Canova, Monsieur le Sénateur Degli Alessandri, président de l'Académie qui protège si amoureusement les Beaux-Arts, se souvient qu'une dame de sa famille épousa autrefois un Bonaparte. Votre Majesté est donc italienne et nous nous en glorifions...
- Sans aucun doute, je suis italien par mes ancêtres...

Après avoir ainsi recommandé l'Académie de Florence, Canova dit également un mot pour celle de Saint-Luc. L'Empereur, qui tenait beaucoup à favoriser les arts, accueillit avec bienveillance les suggestions de l'artiste et lui demanda même un rapport sur la question. Canova le rédigea immédiatement et y joignit un projet. L'Empereur transforma les deux pièces en un décret, qu'il chargea Méneval, son secrétaire, de notifier à Canova et au comte Marescalchi, ministre des Affaires étrangères du règne d'Italie.

En parlant de l'Académie romaine et de ses artistes, Napoléon dit un jour :

- En Italie, les peintres sont rares actuellement;

nous en avons d'excellents en France, par contre...

- Il y a longtemps que je n'ai vu des œuvres de peintres français, reprit Canova, et je ne puis faire aucune comparaison. Nous avons, néanmoins, des artistes de valeur: à Rome, Camuccini et Landi; à Florence, Benvenuti; à Milan, Appiani et Bossi...
- Les Français manquent un peu de coloris, mais pour le dessin, ils sont supérieurs aux Italiens.
- Les nôtres aussi dessinent bien; Camuccini mis à part, puisque son mérite est universellement connu, Bossi a fait des cartons vraiment splendides et Appiani a peint

à fresque les salles du palais de V. M. avec un tel art, qu'on ne saurait mieux faire...

— Vous dites bien: peint à fresque, et non pas à

l'huile (2).

— Et que pensez-vous du Salon de Paris? reprit Napoléon; quelle est votre opinion sur les ouvrages d'architecture que l'on est en train de faire?

- Je les ai vus et admirés, comme d'ailleurs, les œu-

vres du Salon.

- Avez-vous vu la grande colonne de bronze ?

— Elle me paraît belle; mais ces aigles placées aux

angles ne me plaisent guère...

— Pourtant ces aigles sont imitées de celles que l'on voit sur votre Colonne Trajane, qui nous a servi de modèle. Et de l'Arc de Triomphe, qu'en dites-vous?

— Très beau! Les œuvres commandées par V. M. sont vraiment grandioses et « romaines », en particulier

les routes...

— L'Arc de Triomphe sera terminé dans un an ; bientôt sera également terminée la route qui se construit entre Gênes et Toulon, par la Corniche; ainsi pourra-t-on venir de Rome à Paris sans toucher la neige. Je veux de même ouvrir une route entre Parme et la Spezzia et faire de son golfe un grand port, le plus important d'Italie.

— Ce sont là des travaux dignes de V. M. et compa-

rables à ceux des anciens empires.

Le 4 novembre, le buste de l'Impératrice était fini; elle le montra à ses dames d'honneur. Le lendemain, l'Empereur le vit également et se déclara satisfait.

L'Empereur était fatigué, harassé. « Je dois penser.

⁽²⁾ Cette réponse indique que, au goût de Napoléon, les Français réussissent mieux que les Italiens dans la peinture à l'huile.

disait-il, à soixante millions de sujets, à près d'un million de soldats et à cent mille chevaux; des forces plus imposantes que celles des Romains eux-mêmes! J'ai livré quarante batailles et, dans celle de Wagram, nous avons tiré cent mille coups de canon. Et dire que cette princesse, qui était alors archiduchesse d'Autriche, souhaitait ma mort!...

— C'est vrai! répondit Marie-Louise...

— Eh bien! reprit Canova, remercions Dieu que les choses se soient passées autrement et que j'ai pu avoir l'honneur de reproduire S. M. l'Impératrice, sous les traits de la Concorde... »

L'Empereur sourit. Il s'entretint encore un moment avec l'artiste et insista pour qu'il se fixât à Paris, mais, devant les répugnances de Canova, le buste de Marie-Louise étant terminé, il lui permit de regagner l'Italie, après l'avoir comblé de bienfaits et d'honneurs.

Dom Gaï, Moine bénédictin.

L'Evêché de Sagona

Note complémentaire

Les deux lettres pontificales, publiées ci-dessous, on été trouvées au cours du dépouillement des dessiers ecclesiastiques concernant le diocèse de Sagona, serie G, des Archives départementales.

On voit par la première que le transfert du siège de tau cathédrale de Sagona à Vicu, dont l'église était « na cante », fut autorisé par le Pape Pie V et non Grégoire XIII comme le dit M. le chanoine Casanova dans son Histoire de l'Eglise corse, I, 60; ce qui place cet

évènement entre 1566-1572 et vraisemblablement aux alentours de 1569; en cette année en effet l'archidiacre de Mariana, Filippini, dans sa Chronique, dit que les troupes génoises au nombre de 100 cavaliers et 1.000 fantassins, partant à la poursuite de Sampiero, « arrivèrent à Vicu, où là également ils brûlèrent tout ce village ou la plus grande partie (à Vico, là dove parimente arsero quella terra o la maggior parte) » (1566, Livre XI, p. 217, vol 5°, éd. de Pise) (1).

Cette installation à Vicu était envisagée seulement comme une mesure provisoire; ce n'est que le 18 août 1625 que le Pape Urbain VIII ordonna le transfert du siège, de Sagona (et non de Vicu) à Calvi.

1

Copie (25 juin 1692) du Bref du Pape Grégoire XIII accordant licence à Geronimo, évêque de Sagona, en résidence provisoire à l'église S° Marie de Vicu, d'accenser pendant deux ans les revenus de la mense épiscopale dont le reste, après déduction des dépenses nécessaires à son entretien, sera consacré aux rétablissement et construction des église et hôtel épiscopal, canonical et capitulaire. (Rome, S. Marc, 24 août 1572).

Bulla Gregorii, Papae XIII, pro ecclesia Sagonensi.

Venerabili Fratri Hieronymo, episcopo Sagonensi, Gregorius, Papa XIII.

Venerabilis Frater, salutem!

Cum, sicut Nobis nuper exponi fecisti, episcopus Sagonensis pro tempore existens, ex eo quod alias civitas Sa-

⁽¹⁾ C'est en février 1569 que l'évêque, suffrageant de Mariana, quitta Bastia où il résidait pour se rendre dans son diocèse; « la guerre n'ayant plus d'autre théâtre que son diocèse, il ne pouvait pourvoir aux nécessités du culte divin pour lequel il montrait un grand zèle, ni percevoir ses revenus. Il alla donc du côté du Vico... » où sans doute il trouva l'église « vacante, » (essendosi tutta la guerra dell' isola ridotta nel suo vescovado non poteva provveder alle cose necessarie pertinenti al culto divino in che egli molto s'affaticava; oltre che non poteva riscuoter le sue entrate. Marció pertando alla volta di Vico...). (Ibid. p. 311-2).

gonensis ab infidelibus destructa et solo aequata fuit, in ea civitate et dioecesi nullam eccl[es]iam, - saltem idoneam et condecentem -, in qua officium episcopale exercere canonicosque et alias personas capitulares convocare possit minusque domum episcopalem in qua residere una cum eis canonicis valeat habere dignoscitur Tuque, modernus episcopus ipsius ecclesiae, a felicis recordationis. Pio V., praedecessore nostro, parochialem ecclesiam plebaniam nuncupata[m] S. Mariae loci Vici ejusdem dioecesis tunc certomodo vacantem ut, in ea Pontificalia exercere. canonicos et capitulum coadunare ceterosque actus per episcopos fieri solitos exercere posses, donec et quousque in aliquo dictae dioecesis loco cathedralis ecclesia transfferet[ur] ac erigeret[ur], et alias sub certis modo et forma obtinueris ac, fervore devotionis accensus, ut divino cultu commodius et liberius vacare queas, ecclesiam dicti loci in meliorem et commodiorem formam redigere ut in ipsa pro tempore existentes ep[iscop]us, canonici et capitulum. ut in cathedrali solitum prius erat fieri, officia divina celebrare, Pontificalia exercere ac alias convenire commode possint domumque episcopalem et capitularem pro canonicis et caeteris capitularibus construere decreveris, id autem ad effectum perducere nequeas ob tenui[ta]tem fructuum dictae ecclesiae ac suam paupertatem, quare Nobis humiliter supplicare fecisti ut tibi de aliquo remedio subvenire dignaremur.

§ 1. - Nos, igitur, cupientes quod divinus cultus praecipue in cathedralibus ecclesiis augeat[ur] quodque episcopale officium ei demandatum commode exercere valeant, ac volentes. Te specialibus favoribus et gratiis prosequi, tuis in hac parte supplicationibus inclinati, tibi omnes et singulos fructus mensae episcopalis ejusdem ecclesiae Sagonensis et anticipata tractione, dummodo illos qui, deductis necessariis expensis pro suo victu, supererint, in reductionem et constructionem ecclesiae, domus episcopalis et canonicalis ac aliis, ut supra, unicuique personae, universitati vel collegio ad biennium locandi et arrendandi, ita quod etiam successores tui in eadem ecclesia arrendae et locationi hujusmodi omnino stare teneantur, ap[osto]l[i]ca authoritate, tenore praesentium licentiam concedimus et facultatem, non obstantibus constitutionibus et ordinationibu apostolicis et praesertim Pauli II « De rebus ecclesiae non alienandis » aliorumque praedecessorum nostrorum. Quibus omnibus, illorum omnium tenores ac si de verbo ad verbum insererentur, praesentibus pro expressis. habentes, hac vice dumtaxat, specialiter et expresse derogamus caeterisque contrariis quibuscumque.

§ II. - Volumus, autem, quod cautionem de restituendo

tuo in dicta ecclesia successori quidquid penes te reperietur non expositum in eventum in quem durante indulto hujusmodi decedere vel ad aliam ecclesiam transferri contingat, omnino praestare tenearis.

Datum Romae, apud S. Marcum, sub annulo Piscatoris, die vigesima quarta augusti, millesimo quingentesimo septuagesimo secundo. Pontificatus nostri anno primo.

Ca. Jo. Besel.

2

Transfert, par décret du Pape Urbain VIII, du siège de la cathédrale détruite de Sagona en la ville forte de Calvi et nomination de Sebastiano Albano, prêtre de Sagona, comme évêque dudit siège successeur de Pietro Lomellino. Rome, Palais du Mont Quirinal, 18 août 1625. (Copie du 25 juin 1692).

Decretum Urbani VIII., pro tra[n]slatione cathedralis Sagonen[sis] ad oppidum Calvi.

Romae, in Palatio montis Quirinalis, feria secunda, die decima octava augusti, millesimo sexcentesimo vigesimo quinto, fuit consistorium secretum in quo Sanctissimus Dominus Noster, referente R[everendissi]mo D[omi]no, Cardinali, Rivarila, providit ecclesiae Sagonen[si] vacanti per obitum Petri Lomellini de Persona R[everendi] D[omini] Sebastiani Albani, Presbyteri Sagonen[sis] omnia requisita habenti, ipsumque dictae ecclesiae Sagonen[sis] in ep[iscop]um praefecit et pastorem, curam committendo cum decreto quod ecclesia cathedralis, quae destructa est, ex civilate Sagonen[si] ad castrum Calvense transfferatur, ita tamen quod, si contigerit quandoque illam reaedificari, cathedralis in eadem civitate Sagonensi in pristinum restituatur. Absolven... etc. cum... etc.

Praesens copia fuit extracta ex suo proprio originali cum quo, collationata, concordat, salvo etc... hac die vigesima quinta Junii, millesimo sexcentesimo nonagesimo secundo.

Ca. Jes. Ciampinus, officialis.

Traduction

1

Bulle du Pape Grégoire XIII, pour l'église ('3 Sagona.

Le Pape, Grégoire XIII, au Vénérable Frère Geronimo, évêque de Sagona.

Vénérable Frère, salut!

Comme vous nous l'avez fait exposer naguère, l'évê-

que de Sagona pour lors, vu que la cité de Sagona en d'autres temps avait été détruite et complètement rasée par les infidèles, n'a notoirement pas dans la dite cité et ledit diocèse d'église, - du moins propre et convenable -, pour pouvoir y exercer l'office épiscopal et v réunir les chanoines et autres membres du chapitre, ni d'hôtel épicospal où il puisse résider avec les dits chanoines ; et vous, évêque actuel de la dite église, vous avez obtenu de Pie V, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, à un autre moment moyennant certaines modalité et formalité, l'église paroissiale piévane dite Ste Marie du lieu de Vicu du dit diocèse, alors vacante. pour y pouvoir exercer les fonctions épiscopales, réunir les chanoines et chapitre et exercer les autres actes épiscopaux accoutumés jusqu'au moment et pendant le temps où l'église cathédrale serait transférée et érigée dans une localité du dit diocèse ; et, enflammé par l'ardeur de la dévotion, afin de pouvoir plus commodément et plus librement vaquer au culte divin, vous avez décidé de remettre l'église du dit lieu dans un état meilleur et plus approprié pour que les évêque. chanoines et chapitre actuels (et comme on en avait coutume précédemment dans la cathédrale) y puissent célébrer les offices divins, exercer les fonctions épiscopales et se réunir commodément, ainsi que de bâtir un hôtel épiscopal et capitulaire pour les chanoines et autres membres du chapitre ; ce que vous ne pouvez pas réaliser à cause du peu de revenus de la dite église et de sa pauvreté ; c'est pourquoi vous nous avez fait supplier humblement de daigner vous secourir de quelque manière.

§ I. — C'est pourquoi, Nous, désirant que le culte divin principalement soit rehaussé dans les églises cathédrales et que la fonction épiscopale qui est confiée à cette [église] puissent se faire commodément et voulant vous combler de faveurs et de grâces spéciales, bien disposé par vos prières à cet effet, nous vous concédons, par autorité apostolique et par la teneur de la présente [bulle], licence et faculté de louer et accenser pendant deux ans, à toute personne comme il est dit ci-dessus, université ou collège, tous et chacun des revenus de la mense épiscopale de la dite église de Sagona et avec perception anticipée pourvu que le reste,

après déduction des dépenses nécessaires pour son entretien, soit affecté au rétablissement et à la construction de l'église, de l'hôtel épiscopal et canonial, de telle manière que même vos successeurs dans la dite église soient tenus de s'en tenir absolument aux dits cens et location, nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques et spécialement celles de Paul II « Des biens ecclésiastiques qui ne doivent pas être aliénés » et de nos autres prédécesseurs. A toutes celles-ci, même en cas d'insertion mot à mot de toutes leurs teneurs, ainsi qu'à toutes les autres à ce contraires, le voulant expressément par ces présentes, Nous dérogeons spécialement et expressément pour cette fois seulement.

§ II. - Mais Nous voulons que vous soyez tenu de fournir caution de rendre à votre successeur dans la dite église tout ce qui sera trouvé entre vos mains comme n'étant pas disponible dans le cas où, durant le dit indult, surviendrait votre départ ou votre transfert à une

autre église

Donné à Rome, à S. Marc, sous l'anneau du pêcheur, le 24 août 1572, l'an un de Notre Pontificat.

Décret d'Urbain VIII, pour la translation de la cathé-

drale de Sagona à la ville forte de Calvi.

A Rome, Palais du Quirinal, 2º férie, 18 août 1625, il fut tenu un consistoire secret où Notre Très Saint Père, sur rapport du Très Révérend Père, Rivarila, Cardinal, a pourvu à l'église de Sagona vacante par la mort de Pietro Lomellino en la personne du Révérend Père Sébastiano Albano, prêtre de Sagona, ayant les conditions requises et le mit à la tête de la dite église de Sagona comme évêque et pasteur, lui confiant cette cure avec ordre de transférer l'église cathédrale détruite.

(2) Ce même registre contient (f° 45 V°), la copie d'un acte de 1479 relatif à la fondation de l'église S. Maria della Sera de Calvi où on mentionne l'existence d'un nouvel évêque : Con-

salvo... (5 septembre 1479).

⁽¹⁾ La « nota de'vescovi » de Sagona, en brouillon original publié dans le numéro de septembre-octobre 1936, se retrouve comme copie dans un registre de ce diocèse (f° 94, V°) ; on peut y lire le nom de l'évêque siégeant en 1503, non Lorenzo de S (?) uta, mais Iuta.

de la cité de Sagona au château de Calvi, à cette condition toutefois que, si un jour elle était reconstruite, la cathédrale fût rétablie en son premier état dans la dite cité de Sagona...

La présente copie a été extraite de l'original avec le-

quel, après collation, elle concorde. Sauf etc...

Ce jour, 25 juin 1692.

Cie. Jés. Ciampino, official. J. Aimès, Archiviste départemental.

L'agonie d'une vendetta

Le jour de la Trinité, à Fozzanu, quinze hommes de troupe occupaient le village. Dès le matin, ils avaient encerclé l'agglomération espérant, dans une rafle, arrêter quelques suspects dont les noms étaient sur toutes les lèvres. Des hommes en cabriolet, à cheval, à pied, ainsi que des femmes et des enfants accouraient sur la route d'Arbellara.

Ils étaient dévisagés au passage; on avait soin d'enle-

ver les armes apparentes à ceux qui arrivaient.

Un certain malaise régnait au village. Les cérémonies religieuses s'en ressentirent : les hommes n'y prirent aucune part.

On discutait âprement sous les ormes de la place.

Campanonu, accouru dès la veille, faisait encore plus de gestes que d'habitude. On voyait sa nervosité. Il chantait en sourdine un voceru en dialecte de la piève de Ghisoni:

« Vuria che la me'voce fussi tamant' a lu tonu Chi putessi trapassà la foce di Vizzavona, Per favi a tutti palesa a gran prova di Gallonu (l'aurais voulu que ma voix fût aussi forte que le tonnerre, pour qu'elle pût résonner par delà la montagne de Vizzavona et vous fît connaître à tous le forfait de Galloni!)

- Tiens-toi tranquille, dit Matteoli, un voltigeur brun

à forte corpulence.

Campanonu se mit à rire comme un niais et continua son voceru dans une frénésie dionysiaque.

« In fondu di lu rionu, si sentia rughià lu ventu »

(Au fond du torrent, on entendait le vent rugir).

La crosse de la carabine de Matteoli s'abattit lourdement sur les pieds du pauvre diable chaussés d'espadrilles usagées,

— Che tu vaghi cégu e pô campà; O assassinu! che ti stripanu! Ohimé! hurlait Campanonu au comble de la douleur.

La population s'ameuta. Elle prit fait et cause pour le malheureux, maltraité sans motif. Heureusement que les voltigeurs étaient en nombre sans quoi des troubles auraient éclaté dans la localité. Le blessé criant et blasphémant fut amené chez les Paoli et soigné par le médecin Durazzo. Il garda pendant un mois la chambre et la chaise, le coup porté avec violence avait écrabouillé les os du pied droit.

En présence de l'attitude hostile de la population les voltigeurs n'osèrent pas fouiller les maisons et aucune arrestation ne fut opérée. Un groupe de bandits, attardés jusqu'au soir, quitta le village vers une heure très avancée de la nuit, les voltigeurs avaient rejoint Sartène

avant le coucher du soleil.

On savait que Santa Lucia était tombé malade à Fozzanu chez des parents et le déploiement de force des voltigeurs avait pour but de s'emparer de sa personne. Depuis plus de vingt jours le bandit gardait la chambre. Il avait les fièvres paludéennes et de fortes doses de quinine ne pouvaient venir à bout de cet état morbide.

Le chef des voltigeurs, Galloni, était au courant de la présence du bandit chez les Bartoli et il avait pris l'engagement qu'il ne serait pas dérangé pendant sa maladie. Cela n'empêchait pas les adversaires de Santa Lucia de harceler la troupe. Cette fois-ci Campanonu avait sauvé la situation. Cela ne pouvait durer, il fallait un autre refuge.

Santa Lucia décida de se retirer à Portu-Vecchiu chez M. Jules Roccaserra qui lui avait offert l'hospitalité à maintes reprises.

C'est là que lui advint une affaire qui montre que Santa Lucia n'aimait pas les voleurs.

Retiré dans des appartements spacieux, le bandit pouvait évoluer à son aise sans crainte d'être trahi par une domesticité assez réduite. Les voltigeurs eux-mêmes, à supposer qu'ils aient eu le renseignement, n'oseraient pas donner l'assaut à une maison si bien notée, dont le propriétaire était l'ami et le parent des capitaines Valentini et Laurelli.

Un matin, que M. Roccaserra était occupé à quelques petits travaux de jardinage, à côté de sa maison, un berger se présenta et lui remit une lettre au nom de Santa Lucia.

M. Roccaserra, assez surpris, ouvrit la lettre et quelle ne fut pas sa stupéfaction de lire que Santa Lucia lui réclamait cent francs.

- Qui vous a envoyé, dit-il au berger, en s'ébouriffant les cheveux, signe de son agitation.
 - Mais c'est Santa Lucia lui-même, répondit-il.
 - Quand l'avez-vous vu?
 - Il n'y a pas deux heures, dit le prétendu émissaire.
 - Vous le connaissez bien, le bandit Santa Lucia?
 - Je le connais parfaitement.
 - Alors, venez, je vais vous faire payer.
 - Monsieur, dit-il en s'adressant au bandit, comme

s'il parlait à un comptable, voici une lettre de change que Santa Lucia tire sur moi, veuillez la lui payer.

A la vue de cette lettre et de son nom, Santa Lucia comprit que cet homme voulait commettre une escroquerie. Il bondit sur lui et dégaina son poignard.

Je vais te couper le nez, dit-il, espèce de voleur.
 Tout le monde à ta vue comprendra que tu as manqué de

flair.

M. Roccaserra s'interposa et Santa Lucia fit une plainte en bonne et due forme, signa de son nom, joignit le faux et le tout fut adressé au Procureur du Roi. Le fait, prouvé, entraîna une condamnation pour le berger à quatre

mois d'emprisonnement.

On était à la veillée, à l'approche des fêtes de la Noël. Dans la vaste cheminée de la salle à manger de M. Roccaserra, à Portu Vecchiu, un feu de chêne flambait. Au dehors le vent en folie se démenait dans les arbres des allées et la pluie torrentielle tambourinait sur le toit de la maison. On entendait le gargouillement des eaux tombant sur les larges dalles de la cour.

Santa Lucia, sombre et silencieux, suivait sa pensée; la tristesse était répandue sur sa physionomie crispée. Les agissements de ce berger cherchant à soutirer l'argent en son nom l'avaient écœuré. Ainsi donc il y avait des gens toujours à l'affût, assez pervers pour tirer parti du malheur des autres. Les terribles exemples infligés dans sa région aux faux témoins et aux mouchards n'empêchaient pas les faux monnayeurs de la pensée de se servir de son nom pour commetre de pareilles vilenies.

Lui qui croyait, arrivé au sommet comme l'alpiniste, respirer, se détendre, devait reprendre son rocher de sisyphe et, l'escopette à la main, faire la police dans ce milieu de brigands et de voleurs. La Corse n'était plus la Corse, mais l'Albanie, une province de l'ancienne

Grèce, une région des Balkans.

Son âme alourdie de chagrins cachés connut un brus-

que découragement. Un remous de haine remonta à son

cerveau envahi par le sang.

Pratiquant une généreuse hospitalité, la maîtresse de maison suivait le jeu de la pensée du bandit sur son visage fortement éclairé par les flammes du foyer. Elle voulut faire diversion en voyant le regard noir fixé sur les charbons ardents.

- La vie au maquis, dit-elle, ne doit pas être rose

en hiver par des soirées pareilles.

Santa Lucia sortit de son rêve. Un tremblement étrange agitait ses jambes allongées devant les bûches embrasées.

Ses yeux se creusèrent comme des trous d'ombre, des

pensées jaillirent en éclairs.

- La vie au maquis, dit-il, mesquins que nous sommes! Les animaux les moins favorisés par la nature sont plus heureux que nous. La peur, la crainte, le souci. la faim, le froid sont des bêtes féroces, griffues, qui nous assaillent à chaque instant. Comment résister à tant d'ennemis divers ligués contre nous! La société et la nature forment bloc et nos chétives personnes, persécutées avec acharnement, doivent tenir tête aux forces coalisées. Nous vivons dangereusement et si une lutte pareille peut tenter quelques détraqués, nous, les vaincus, nous connaissons toutes les défaillances. A qui se confier, mon Dieu! Un guide! L'or de nos adversaires peut le gagner. Un refuge n'est jamais sûr. Les voltigeurs, toujours renseignés, nous poursuivent, nous traquent, nous chassent comme des bêtes puantes. Des brutes s'acharnent contre les gendarmes; autant s'en prendre aux vagues de la mer, aux nuées des sommets, aux arbres de la forêt. Notre sort est de fuir les lieux habités, accessibles aux pas humains. Les maisons amies comme la vôtre sont plutôt rares. On ne peut s'imposer chez les gens. Ce n'est ni honnête, ni prudent. Vivre à la belle étoile, c'est bon l'été, mais l'hiver avec la pluie, la neige, les vents glacés! Il nous faut subir la fureur de l'orage, la morsure du froid. On

retrouve au matin une mauvaise fatigue, résultat d'un triste sommeil. Trempés et fiévreux on grelotte dans un abri sombre, humide, sans provisions, sans médicaments, sans soins, sans affection, sans une main amie qui console et réconforte. Les renards sont toujours en chasse. Le problème de la vie s'impose à nous aussi impérieux qu'aux carnassiers. Les vêtements trempés sèchent sur nos corps minés par les privations. Les joies de la famille nous sont défendues. Plus de félicité conjugale, de confidences enfantines, de sourires ravissants, d'élans paternels, d'expansions de part et d'autre. Les charmes de la société, les satisfactions du cœur et de l'âme nous les ignorons. A force d'épier le silence nous voyons du danger partout. Nos sens affinés perçoivent des bruits suspects là où l'onde murmure, où les feuilles bruissent, où les ailes se frottent. Comme les arbres, les ronces, les herbes, les bêtes sauvages nous végétons chauffés par le soleil, brûlés par les vents froids et blessés par les éléments. Notre cerveau, notre cœur ont pris d'autres habitudes. Ce n'est pas l'envie qui nous manque de cogner avec rage contre les affreux murs de notre solitude. L'espoir nous est interdit. Espérer quoi? L'avenir n'est que souffrance! Lutter pour la douleur alors! Notre route sombre nous mène à la mort. Et quelle mort! Une fluxion de poitrine dans le maquis ou une balle de voltigeur en pleine tête. Il ne nous reste qu'à disparaître pour vivre cachés dans l'ombre et l'oubli comme des parias, le cœur contrit et humilié! Des vautours aux larges ailes déployées se chargeront de la corvée de l'enterrement. »

Il avait parlé avec de longs silences pour que les images évoquées prissent corps. Comme Jésus, au cœur sanglant, Santa Lucia avait mis à nu ses douleurs et ses angoisses.

Dans ses longues solitudes il avait médité sur ses malheurs et il exprimait avec amertume les souffrances

endurées.

M^{m°} Roccaserra avait ressenti un frisson quand elle avait appris que son mari allait donner l'hospitalité à un bandit dont la réputation était arrivée jusqu'à elle. L'idée de brigand ou de voleur flottait dans son esprit.

Mais en présence d'un homme correctement habillé, sans armes, un peu timide, à la physionomie ouverte et aux manières affables, son opinion avait changé tout à coup.

Elle fut surprise par la suite de découvrir la sensibilité de cette âme et la nature généreuse de ce cœur affec-

tueux.

— Je ne voudrais pas être indiscrète, dit-elle. Je connais votre lourd passé. Mon mari m'en a parlé avec indulgence. Nous avons en Corse presque tous un bandit dans nos familles et l'on frémit quand on songe aux souffrances supportées. Il faudrait cependant être accessible à un peu de générosité; ne plus commettre de meurtres qui font saigner le cœur de tant d'innocents.

Les yeux battus et rouges, la parole lasse et le visage empreint de mélancolie, Santa Lucia regarda longuement son hôtesse avant de répondre.

— Nous voudrions nous aussi être touchés par un rayon de soleil qui jetterait un peu de clarté sur nos vies sombres et nos existences mystérieuses, mais le moyen de sortir de l'inextricable! Nous sommes dans l'engrenage, nous pouvons avoir à tuer, non pour le plaisir, mais pour nous défendre.

— Le pardon est une fleur du ciel, dit doucement M^{me} Roccaserra, c'est aux plus intelligents à la laisser

fleurir.

Les bûches de chêne s'écroulaient dans le foyer.

La pendule en simili-bronze sur le marbre noir de la cheminée sonnait dix heures.

Sur la côte les vagues, soulevées par le libecciu, donnaient des assauts aux rochers. Quelques instants après Portu-Vecchiu dormait bercé par les flots et les vents, faiblement éclairé par une demi-lune sanglante.

TROISIEME PARTIE

Un semblant de brouille entre les deux cousins était venu à la suite de la précipitation qu'avait mise Jacques-Antoine à vouloir se débarrasser de Maestrali Nunziu. Celui-ci s'exposait à mettre le nez dehors. On le voyait assez souvent arpenter ses propriétés abandonnées et livrées aux broussailles. On aurait dit qu'il avait des projets de culture.

Pendant l'hiver, de grands trous avaient été pratiqués dans son enclos de San Giovanni, pour la plantation d'une oliveraie. On attendait le mois d'avril pour la mise en place des plans.

Quand des émissaires apprirent aux deux cousins que Maestrali Nunziu vaquait à ses affaires, il fut entendu qu'on agirait d'un commun accord et qu'à la première

occasion on supprimerait cet ennemi.

Santa Lucia, malade à Loretu, tardait à se remettre et à vrai dire ne tenait pas à la mort de cet adversaire. L'abbé, son frère, l'ayant supplié de mettre un terme à cette tuerie.

Jacques-Antoine au courant des faits et gestes de Nunziu Maestrali, de ses déplacements, aurait voulu le détruire sans perdre de temps.

— N'en fais rien, dit Santa Lucia, je te connais, tu n'as pas de sang froid. Tu le rateras. Patiente, nous irons

nous embusquer ensemble.

Mais Jacques-Antoine mit tant de hâte dans ses mouvements, qu'il tira et le manqua. Maestrali Nunziu l'avait échappé belle... Il se cloîtra chez lui et ne sortit plus dehors.

Et depuis, plus aucun attentat ne se produisit. Santa Lucia avait promis au procureur général Sigaudy, au préfet de la Corse et à Monseigneur que, si son frère rentrait dans ses foyers et reprenait ses fonctions sacerdotales, il cesserait toute hostilité.

Or l'abbé Don Jean avait rejoint le village et était allé s'établir au couvent de Saint-François, dans une cellule qui ne fermait que par un simple loquet. Il vécut comme un cénobite, doux, sage, prudent et de bon conseil. Il pardonna à ses ennemis et célébra des messes pour le repos de leurs âmes tourmentées.

Il avait gardé toutes les candeurs de son enfance. Le reste de sa vie se passa en prières : on ne pouvait le distraire de ses longues méditations. La parole du prêtre jaillissait de sa piété comme l'eau cristallisée de nos roches ombreuses.

Ses traits rayonnaient ; il avait une force d'attraction qui venait de Dieu. Quand il chantait doucement, de sa voix dolente, le *Domine Jésus Christe*, on ne pouvait s'empêcher d'avoir les larmes aux yeux.

Assez souvent l'abbé quittait le couvent pour se rendre dans sa propriété de la Radica où il s'adonnait à quelques travaux champêtres.

Il avait vu disparaître beaucoup de ses ennemis. Un des plus acharnés, torturé par le remords ou touché par la vie du saint homme, Domenicu Antone, demanda une entrevue à l'abbé. Ce fut touchant. Ceux qui assistèrent à l'explosion de douleur des deux adversaires ne purent s'empêcher de pleurer. Au souvenir de ce qu'il avait souffert injustement, le vieillard fondit en larmes et donna sa bénédiction. Quand la fille de Domenicu Antone mourut, emportée par un mal de poitrine, prete don Jean célébra la messe des morts et pria pour son repos.

* *

Le moulin de la Polmona, caché par des bouquets de grands eucalyptus, situé dans la partie haute de la plaine du Rizzannèse, au confluent du fleuve avec Fiumicciolu, était le rendez-vous des ménagères pour la transformation du blé et de l'orge en farine.

Le meunier, ravagé par les fièvres, à la figure sillonnée de rides et au poil rare, accueillait avec un sourire, qui n'était pas loin d'être une grimace, les bonnes femmes accourues des cantons de Sartène, d'Olmetu et de Tallanu. Grand et voûté, il semblait toujours porter un sac. Autant les intéressées étaient pressées d'accomplir une besogne qui les retenait bien loin de leurs familles, autant le meunier mettait de lenteur et de nonchalance à livrer un travail qui, à première vue, semblait le fatiguer.

Sa femme, être minable, paquet d'étoffes noires, dont les yeux seuls étaient visibles dans une face boursoufflée et jaune comme un fruit mur détaché de l'arbre, accom-

plissait machinalement le travail quotidien.

Il arrivait que quelquefois cinq ou six femmes étaient présentes au moulin dans la journée, pour moudre les grains et alors, méthodiquement, le meunier procédait par ordre. On était catalogué et les ménagères, patientes et résignées, attendaient soit à l'ombre des platanes de la place, l'été, soit au maigre feu de souches de bruyères, l'hiver, leur tour pour moudre leur blé.

Un samedi, du mois de septembre, une jeune fille de Tallanu était arrivée à Polmona avec un cabriolet conduit par un avorton que la famille nourrissait, mais dont les services rendus étaient rares. Cet être difforme, à l'âge incertain, que ses jambes torses faisaient rouler en marchant, aux bras courts et à la tête énorme, entre deux épaules trop larges, d'un hydrocéphale, avait été recueilli par les parents de la jeune fille, comme un chien teigneux ou un chat pelé dont on a pitié. Il venait de décharger ses sacs de céréales et de prendre rang à la suite de la clientèle du matin.

Quel contraste avec la jeune fille! Elle pouvait avoir de dix-huit à vingt ans. Bien prise dans ses vêtements

noirs, plutôt petite de taille mais ayant le port droit, la tête haute, la taille fine, le teint mat.

Sa chevelure était brune tirant sur le bleu, avec des reflets d'ailes de corbeau quand la lumière se jouait dans ses boucles. Elle avait un profil de médaille et des yeux noirs fendus en amande avec un regard espiègle et tendre à la fois.

On ne pouvait s'empêcher de l'admirer tant sa physionomie reflétait l'intelligence et la bonté. Ses manières douces, ses gestes gracieux et lents, attiraient les regards. Ce n'était qu'avec regret qu'on détachait les yeux de sa beauté prenante. A causer avec elle on éprouvait un charme de confiance qu'inspirait son esprit raisonnable.

Elle le savait qu'elle était jolie et lorsque lentement elle promenait autour d'elle ses yeux veloutés, l'expres-

sion réchauffait comme une flamme.

Elle prit place modestement sur un banc du petit jardin à côté des autres femmes occupées à raconter des histoires survenues dans leurs villages. Les langues ne chômaient pas. Toutes avaient quelque chose à narrer et, naturellement, c'était du plus vif intérêt; il fallait le

porter à la connaissance des voisines.

— A Olmetu, disait une matrone, à l'obésité très prononcée, désireuse d'attirer l'attention de son auditoire en lui faisant passer un petit frisson, la squadra d'Arrozza a chanté le Requiem et le De Profundis sur la place d'un giô qui ne se doute guère de ce qui l'attend. Il est en ce moment plein de santé mais vous verrez qu'il ne tardera pas à dépérir à vue d'œil. Nous sommes quelques-unes à avoir vu la squadra s'avancer autour de sa maison. Pour ma part, je me garderai bien de le nommer. Il y aura bien des bavardes qui jaseront et, alors, il sera averti le malheureux.

Ces bonnes femmes s'imaginaient être en hiver autour de la ziglia et toutes voulaient placer l'anecdote.

- Chez nous, à Arbellara, dit une petite vieille, rata-

tinée comme une reinette au mois d'avril, jaunie par une vie sédentaire, la squadra s'est présentée, vers minuit, sur la place du village. Un homme qui rentrait de Fozzanu où il s'était attardé à la recherche d'un mulet, dans la plaine de Baracci, fut étonné d'être cerné par cette procession de fantômes, vétus de longues chapes noires, les capuchons rabattus sur la figure. Un tambour précédait la squadra et jouait des marches funèbres. Le dernier de la bande lui donna un objet soigneusement enveloppé et disparut. En rentrant chez lui, quelle ne fut pas sa surprise, en démaillotant le paquet, de constater qu'il avait reçu, en dépôt, un os de femme, un tibia desséché.

Perplexe et couvert de sueur froide, il réveilla sa femme. Celle-ci geignait sur son lit de douleur, en proie à une forte fièvre. Elle ne put que lui conseiller de remettre l'ossement au curé pour l'enterrement en terre sainte, au cimetière. En se rendant au presbytère les os de l'homme claquaient comme ceux d'un squelette. Le matin, sa femme ne se leva pas, deux jours après, elle

était morte.

— Chez nous, à Campu Moru, il n'y a pas longtemps de cela, commença une grasse voisine, un vieux mazzeru sortait toutes les nuits par n'importe quel temps. Armé d'un gros gourdin, on le voyait arpenter les chemins pierreux qui dévalent vers la mer. Il avait perdu sa femme depuis longtemps et avait un fils unique qu'il aimait comme la prunelle de ses yeux. Or une nuit, tandis qu'il avait dressé une embuscade sous l'arche d'un petit pont, vint à passer en grognant un petit marcassin blanc. Zi Petru u mazzeru lui asséna sur le dos un grand coup de son gourdin. Une voix plaintive s'éleva, celle de son enfant qu'il reconnut. Le matin, en rentrant, il trouva son fils fiévreux. Il devait mourir dans les trois jours.

Vous savez que les mazzeri ne connaissent ceux qui tombent sous leurs coups que quand il n'y a plus de

remèdes.

— A qui le tour, dit le meunier de sa voix caverneuse, en plissant sa figure. C'est à vous, je crois, ma bonne vieille.

Il s'adressait à celle qui savait si bien raconter les prouesses des mazzeri malgré ses machoires édentées.

Dès qu'elle fut levée, on se serra sur le banc; on aimait bien se sentir les coudes. Un petit frisson agitait les curieuses.

- Quel malheur quand on a de si tristes individus dans les villages! Je n'aimerais pas rencontrer des vieux, à la démarche incertaine et aux yeux vitreux, dit une petite boulotte en prenant des poses pour raconter à son aise.
- Tenez, moi, j'ai un petit de trois ans qui avait été inocchiatu la semaine dernière. Par qui, je n'en sais rien. Mais je ne suis pas loin de supposer qu'une vieille, qui demeure non loin du village, à côté de l'église, y est pour quelque chose. Je n'aime pas cette femme. Je la déteste, je l'évite.

Mais elle est tellement méchante, que, pour sûr, elle

a jeté un mauvais sort à mon enfant chéri.

Pour ce qui en est de l'inocchiatura, c'est bien facile de s'en préserver, dit une commère qui venait de s'asseoir au bout du banc. On n'a qu'à promener le corps de l'enfant sur la fumée qui se dégage en brûlant un rameau d'olivier, une croix de feuilles de palmier bénit le jour des Rameaux, un peu d'encens et un morceau de cierge du triangle des offices de la semaine sainte. En faisant des signes de la croix et en prononçant ces mots: (je t'enfume et que Dieu te bénisse), le mal s'en va.

- Oui, mais assez souvent, malgré cela, le mal per-

siste.

- Alors on a recours à l'incantation.

— Chez nous, à Grossa, l'incantatrice procède pendant trois jours consécutifs à ses incantations. Au fond d'une assiette elle met un peu d'eau et sur cette eau elle verse quelques gouttes d'huile. Par la disposition des gouttes, elle juge de la maladie. Si l'huile surnage le mal est léger, l'enfant va guérir. Dans le cas contraire, il a été frappé par les morts et il est perdu.

— C'est votre parent cet avorton qui conduit le cabriolet déchargé tout à l'heure, dit la vieille de Grossa en s'adressant à la jeune fille restée muette pendant toute

cette conversation.

- Non, c'est mon père qui l'a recueilli quand il était petit et abandonné.

— Pour sûr que ce jeune homme a mangé, dans son jeune âge, une queue de porc ou de mouton. Voilà pour-

quoi il est resté nain.

Une voix de femme s'éleva dans le moulin. Elle chantait un lamentu des plus célèbres, l'éloge dont une femme comble son mari. Elle traînait sur les finales comme les hirondelles qui rasent le sol quand elles annoncent le temps d'orage.

> Erate la me' colonna Erate lu me' puntellu Erate la me' grandezza Erate lu me' fratellu La me' perla orientale Lu me' tisoru piu bellu!

Lu me' aranciu culuritu
Oh! lu me' raru decoru
Lu me' bicchieru d'argentu
Ripiumatu, tutt' in oru
Lu me' piattu signurilu
Ma colmu di lu me' dolu! (1)

⁽¹⁾ Vous étiez ma colonne, vous étiez mon soutien, vous étiez ma grandeur, vous étiez mon frère, ma perle orientale, mon trésor le plus beau, mon orange brillante, ma plus noble parure, et ma coupe d'argent, toute constellée d'or, mon vase précieux, rempli de mes douleurs.

La voix s'étant tue le caquetage reprit et les langues tournèrent sans repos comme les meules du moulin.

— Sans indiscrétion, Mademoiselle, de quel village êtes-vous? A quelle famille appartenez-vous? dit la femme dodue de Campu Moru.

- Je suis de Tallanu et j'appartiens aux Maestrali,

répondit la jeune fille.

Les bonnes femmes tournèrent toutes en même temps leurs regards vers la jeune fille, ce qui la fit rougir jusqu'à la racine des cheveux. Cette grande curiosité la gênait, un émoi la saisit, sa poitrine se souleva légérement, elle percevait les battements de son cœur. Un moment de gêne pour tout le monde.

— Connaissez-vous le voceru de la sœur de Jean Mathieu de Tallanu devant le cadavre de son frère, demanda la matrone d'Olmetu.

- Oui, dit la jeune fille.

— Voulez-vous nous le dire doucement, sans trop élever la voix : On dit que certaines strophes semblent toutes imprégnées de sang et de larmes.

La jeune fille se redressa légérement et d'une voix pure, un peu grêle, mais d'un timbre agréable, elle

chante:

O Matteu di la surella Di lu tô sangue preziosu N'hannu lavatu la piazza N'hannu bagnatu lu chiosu Nun è piu tempu di sonnu Nun è tempu di riposu (2).

Et la vocératrice déroula le voceru dans toute sa beauté! Une véritable explosion de haine et de tendresse

⁽²⁾ O Mathieu de sa sœur — De ton sang précieux — Ils en ont lavé la place. — Ils en ont baigné l'enclos — Ce n'est plus le temps du sommeil, — ce n'est plus le temps du repos.

se dessinait dans le mouvement grave et saccadé, à mesure que la jeune fille mettait en relief l'implacabilité d'une âme passionnée et douloureuse.

A ce moment un jeune homme, à cheval sur une belle jument alezane, apparut devant le moulin. Il venait de traverser la place ombragée, à côté du petit fleuve, et mettait pied à terre.

La jeune fille avait suivi, avec intérêt, tous les mouvements de l'étranger. Une légère émotion venait de la gagner et sa voix, altérée par l'afflux du sang porté à la gorge, s'étrangla au dernier couplet. On n'y fit pas attention, tous les regards s'étant portés sur le nouvel arrivant.

Celui-ci, d'une trentaine d'années, vêtu de velours sombre, à la figure allongée, salua le groupe des femmes assises sur le banc et son regard s'attarda, quelques secondes de trop peut-être, sur Sabella Maestrali debout dans une attitude gênée.

Sabella Maestrali n'avait pu détacher ses yeux de cette physionomie qui l'attirait comme un phare. Tourné de son côté elle attendait un mouvement du jeune homme. Celui-ci ne broncha pas. Pas un muscle de son visage ne remua.

Après avoir remisé sa jument, il se dirigea vers le moulin. A ce moment le meunier sortait de la pièce du bas, enfariné comme un polichinelle.

- Bonjour, d'où venez-vous?
- Je viens de Sartène, dit le jeune homme à haute voix, et je vais à Arbellara.
- Il est bien tard pour vous mettre en route, vous déjeunerez au moulin, je suppose.
- Pourquoi pas, mon ami, surtout si vous avez de bonnes choses comme toujours.
- Oui, ce matin, dit le meunier on a pêché des anguilles dans l'albiali. Avec une sauce tomate, du fromage de Coscione et des fruits, on sera satisfait. Pendant que

les femmes mêlent les fantômes à la vie, nous parlerons de choses plus gaies.

— Ça va, dit le voyageur, et un mince sourire se dessina sur ses lèvres ombragées d'une moustache blonde.

Mlle Maestrali s'était retirée avec son cocher, tout prêt de son cabriolet, et là, elle avait ouvert un panier où se trouvait son modeste repas. Elle ne s'attarda pas pour le déjeuner. Le soin fut laissé à son domestique de mettre un peu d'ordre dans les reliefs abandonnés et elle se retira, un peu à l'écart, dans un terrain en bordure de la route de Sartène.

C'était, avons-nous dit, une après-midi de septembre. Les pêchers penchaient vers la terre leurs branches surchargées de pêches veloutées. Les pommiers inclinaient leurs lourds rameaux aux fruits déjà gros. Sur les côteaux, les raisins mûrissaient au soleil et le fleuve, aux eaux évaporées par les chaleurs d'une saison estivale, se perdait dans les ilots de sable d'un grand lit.

La jeune fille prit place sur un petit tertre gazonné et regarda la route poudreuse. Elle restait pensive, assaillie par la mélancolie de l'heure. Des oiseaux sautillaient dans les branches des arbres, des mélodies, tendres comme la maternité, s'élevaient dans les champs moissonnés et des insectes ivres de chaleur donnaient des concerts stridents tout le long du jour lumineux.

Un char à bœufs, chargé de tuiles rouges, provenant d'un four qu'on venait de démolir dans la plaine, se dirigeait pesamment du côté de Proprianu. Quelques mulets, aux lourdes charges de charbon de bois, traversaient la route dans la poussière soulevée au passage. De rares piétons, conducteurs de vaches et de brebis, disparaissaient au loin.

A travers les aulnes on apercevait dans le lit fluvial quelques flaques aux reflets argentés.

Une paghiella, mélodie traînante et monotone, s'éle-

Un bruit de pas se fit entendre derrière Sabella. Elle se retourna discrètement. Le jeune homme de tout à l'heure s'avançait, la figure ouverte, le front rayonnant, la démarche assurée.

- Eh bonjour, Mademoiselle Sabella, dit-il, en lui

tendant la main.

— Bonjour Matteo, répondit-elle, en serrant la main offerte avec une charmante gaucherie.

Une ondée de sang se répandit sur ses joues. Son cœur se dilata, elle accueillit le jeune homme avec une vive

sympathie.

- Je suis heureux de me trouver en votre présence. Depuis longtemps je guettais l'occasion de vous parler à cœur ouvert. Vous savez combien je vous aime, comme je serais content de multiplier ces rendez-vous. Hélas, ils sont si rares.
- Moi aussi, je suis contente de vous voir. Mais vous savez comme cela est imprudent de notre part. Nous sommes dans une situation singulière. Nos familles sont ennemies. Vous appartenez à un groupe de gens en inimitié avec les miens. On ne pourra jamais comprendre, autour de nous, que nous n'ayions de la haine réciproque et le vif désir de nous vouloir du mal. Cependant mon cœur saigne quand je pense qu'un malheur pourrait vous arriver. Je tremble que votre vie ne soit en danger.

— Mais, ma chère amie, ma vie ne peut être en danger. Aucun de vos hommes ne voudra me porter préjudice. N'ai-je pas renoncé de prendre part à la vendetta.

Je ne suis cousin germain ni d'Antoine Santa Lucia, ni

de Jacques-Antoine.

Je suis, au plus, petit cousin, et vous savez que j'ai déclaré à mes parents, pour l'amour de vous, en faisant un grand sacrifice d'amour-propre, que je n'entendais pas épouser les querelles de la parenté. La preuve est que je me déplace sans fusil. Les vôtres savent que je ne crains pas de tomber sous leurs balles. Ce fait ne prête pas à confusion. Est-ce que Jacques-Antoine n'a pas déclaré dans un moment de mauvaise humeur « Qu'avons-nous besoin de ce blanc-bec » et Antoine aurait dit : « Pourquoi perdre un homme des nôtres. On viendra facilement à bout de nos ennemis ». D'ailleurs je ne suis pas le seul à agir de la sorte. Le père de la femme de Tunao Antoine n'a-t-il pas retiré sa fille de chez ses beaux-parents, en disant qu'il ne voulait pas « mettre le feu chez lui » en partageant l'inimitié de la famille.

— Oui, dit Sabella, on ne songe pas à vous faire du mal, mais on ne comprendrait pas qu'il y ait un projet de

mariage entre nous.

— Mais, cette inimitié va cesser sous peu. Il n'est pas possible que la tuerie continue. C'est insensé. Il y a assez de victimes de part et d'autre. Or Santa Lucia a déclaré qu'il se tiendrait tranquille, puisqu'il à eu satisfaction pour son frère, et depuis bien longtemps on n'à plus de nouvelles de Jacques Antoine. Je m'efforce d'intéresser à notre sort des personnes de haute valeur morale pour qu'elles interviennent comme arbitres. Aujourd'hui le deuil est partout. Tout le monde a à déplorer la perte d'un parent cher, aussi est-il de notre devoir de faire cesser cet état de guerre qui nous désole et nous attriste.

Est-ce que M. Roccaserra, notaire royal à Sartène, n'a pas reçu la déclaration des parents désignés dans l'inimitié, sous le nom de parti Sainte-Anne, et de l'autre tous les individus également présents sous le nom de parti du Borgu! Ces ennemis s'en sont remis sans réserve à la loyauté et à la sagesse de M. le baron Lallemand, lieutenant-général, et une paix honorable a été signée.

Cet officier a fait preuve de la connaissance de nos

besoins et de nos mœurs.

De même, les inimitiés de Fozzanu remontaient aux temps les plus reculés. Les individus appartenant au parti Sopranu connu sous le nom de parti Durazzo et Paoli et, d'autre part, tous ceux également présents

appartenant au parti Carabelli, dit Sottanu, voulant mettre fin aux inimitiés sanglantes qui désolaient le pays ont cédé aux sollicitations toutes paternelles de M. le lieutenant et lui ont fait confiance pour la signature de la paix.

Le baron Lallemand a adressé aux habitants de Fozzanu une allocution et un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté pour rendre encore plus solennel et sacré le traité de paix.

Pourquoi des personnes, bien placées, n'interviendraient-elles pas, comme à Sartène et à Fozzanu, pour faire cesser les meurtres et arrêter les flots de sang?

Le jeune homme s'enflammait à tenir un pareil discours. Il avait emprisonné les doigts de la jeune fille dans ses larges mains et Sabella, dans l'admiration de cette éloquence, ne songeait nullement à les retirer.

— Oui, disait Mattéu Levanti, quand tout sera rentré dans l'ordre à Tallanu, quand les plus compromis auront quitté les lieux, pourquoi n'aurions-nous pas une ère de calme et de prospérité?

Alors, ma Sabella chérie, nous pourrons songer à unir nos destinées. Nous sommes jeunes, nous pouvons attendre que l'oubli jette son manteau sur certains événements. Je serais si heureux, si je pouvais vous recevoir chez moi comme ma femme bien aimée. Il l'attira sur sa poitrine, la pressant légèrement.

Mais un voile de tristesse s'était répandu sur la figure de la jeune fille.

- Songez, dit-elle, que les femmes de ma famille n'accepteront que bien difficilement une pareille alliance. Leur cœur saigne toujours. Toutes ont perdu un mari, un fiancé, un frère, un père, un cousin, un être cher. Ce sera dur de leur faire admettre un mariage comme le nôtre.
- Nous avons un saint homme dans la famille, ma chère Sabella. L'abbé Don Jean, mis au courant de nos situations, aplanira les difficultés. Vous savez avec quel

tact, quelle délicatesse il procède dans toutes les circonstances. J'ai confiance en lui. Quand nous lui soumettrons notre cas, il s'efforcera de le faire servir à renforcer la paix et à la rendre plus durable.

- Oue Dieu vous entende, mon cher Mattéu.

— Quand est-ce que nous prenons rendez-vous pour la prochaine fois, dit le jeune homme, en serrant les épaules rondes de sa fiancée blottie peureuse sur son sein.

— Ecoutez, dit-elle. Il est possible que je me rende, vers le 30 novembre, à Chialza pour la tonte des brebis. Aucun homme de chez nous ne peut se hasarder à assister si loin à une telle opération. Je ne crains rien de nos ennemis, qui n'ont jamais fait de mal à une femme. Je serai donc à Chialza, ce jour-là, et nous pourrons nous voir aux bains de Caldane, soit au moulin, soit dans la plaine. Ne faites aucune démarche pour être sur mes pas, zia Rosa vous avertira.

Le jeune homme aurait voulu manger les lèvres rouges, gonflées de baisers, de Sabella Maestrali, mais il n'osa pas. Un mouvement de tête ayant découvert la ligne harmonieuse de son cou, il se contenta de poser sa bouche humide sur les cheveux frisottant de sa nuque dorée, en la serrant sur son cœur.

- Au revoir dit-il, ma chérie, ayez confiance en votre étoile et en moi.
- Au revoir, mon aimé, laissa échapper Sabella en se sauvant. Sa tendresse de jeune fille n'avait rien d'une passion de femme.

Debout près de sa jument, la main à la crinière, tapotant doucement de l'autre l'encolure, Mattéu Levanti suivait les souples ondulations de sa fiancée s'engageant à la suite du cabriolet, sur la route forestière.

Au détour du chemin la jeune fille tourna la tête. Mattéu fit un petit geste de la main. Encore deux mois et demi avant de la voir... soupira-t-il.

Il prit le chemin d'Arbellara dans l'espoir de suivre longuement des yeux Sabella rentrant chez elle, dans la douce clarté d'une fin de journée septembrale (1).

J. B. QUILICHINI.

BIBLIOGRAPHIE

Les projets de mariage de Napoléon III. — Le dimanche, 30 janvier 1853, M. le duc de Cambacérès, grand-maître des cérémonies, conduisait au Palais des Tuileries, Mlle Eugénie de Montijo pour y recevoir de Napoléon III la couronne impériale.

Mais avant d'arriver à cette conclusion et, sans parler de sa liaison avec Miss Hariett Howard qui faillit devenir officielle, l'Empereur avait ébauché de nombreuses tentatives matrimoniales que M. l'Ambassadeur Bapst raconte tout au long dans un livre dont il a bien voulu nous faire hommage (2).

Le premier eut pour objet sa cousine, la Princesse Mathilde, fille de Jérôme, roi de Westphalie, dont le salon, à Saint-Gratien, fut fréquenté par toute l'élite littéraire et artistique de Paris. Notre cousine, Marie Abbatucci, aujourd'hui âgée de 90 ans, nous dit souvent qu'elle y avait connu Alexandre Dumas, Flaubert, les Goncourt, Théophile Gautier, Renan, etc. Le mariage ne put aboutir par suite de l'opposition du père du prince Louis, l'ex-roi de Hollande.

Une autre cousine lui succéda, la princesse Marie, fille de la Grande-duchesse douairière de Bade, Stéphanie, née

⁽¹⁾ Au moment de donner le bon à tirer, nous avons le grand regret d'aprendre la mort bien inattendue de M. Quilichini. Après une longue carrière dans l'enseignement, alors que tant de collègues se bornent à jouir d'une retraite, que le dur et fatigant travail de l'école leur a légitimement valu, M. Quilichini avait fait preuve d'une vigueur intellectuelle étonnante. Ses nombreux articles sur l'Histoire de la Corse, parus dans Marseille-Matin, ses publication variées, cette Nouvelle même, qui se terminera dans le prochain numéro, affirmaient une jeunesse, qui rend sa mort encore plus brutale et plus regrettable. Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de ce regret et de notre sympathie émue. (La Direction).

(2) Projets de mariage de Napoléon III, par Edmond Bapst, ambassadeur de France. — A. Lahure, éditeur, Paris, 1931.

de Beauharnais. Cette dernière se déroba, en prétextant le jeune âge de sa fille, mais en réalité parce que le prétendant lui paraissait sans avenir et qu'elle rêvait d'un mariage avec le duc d'Orléans, frère de Louis-Philippe. Elle en eut plus tard d'amers regrets car elle dut se contenter de marier sa fille au marquis de Douglas, futur duc de Hamilton. On raconte que le Prince Président fit plus tard sa conquête à Paris pendant l'hiver de 1850. « Lady Douglas est une nouvelle beauté que le Président de la République doit distinguer; car l'ami du prince, Baciocchi, lui donne le bras » écrit le maréchal de Castellane dans son Journal.

Une troisième intrigue se noua autour de la princesse Carola Wasa, fille du prince Wasa, fils du roi de Suéde détrôné Gustave IV, et de la princesse Louise de Bade, fille aînée du Grand-Duc Charles et de la Grande Duchesse Stéphanie. Cette fois, cette dernière, appuyée par la marquise de Douglas, fit ce qu'elle put pour faire aboutir la combinaison. Mais elle se heurta à la résistance de l'archiduchesse Sophie, femme de l'Empereur d'Autriche et amante du prince Wasa. Cette dernière était celle-là même qui s'était éprise du duc de Reichstadt, l'Aiglon, et avait contracté avec lui à ses derniers moments une sorte de mariage mystique. Cette aventure, qui aurait pu constituer un préjugé favorable pour les Bonaparte excite au contraire sa rancune contre Napoléon III qui lui apparaissait un peu comme un aventurier indigne de succéder à son idole disparue.

Les diplomates, en mal de mariage, tournèrent alors leurs regards sur la princesse Adélaïde de Hohenlohe-Langesbourg, fille du prince de ce nom et d'une sœur de la reine Victoria d'Angleterre. L'intrigue fut fortement poussée par le comte Walewski et le comte de Malmesbury (du Foreign Office) avec l'appui du roi des Belges, Léopold, oncle de la reine Victoria, qui voyait dans cette union l'occasion de resserer les liens d'amitié qui unissaient la France à l'Angleterre. Cette quatrième tractation échoua, cependant, par suite de l'opposition de la reine Victoria qui, à cette époque, en voulait au Prince-Président d'avoir prononcé la confiscation des biens des princes

d'Orléans, ses parents.

C'est alors que l'Empereur, découragé par ces insuccès répétés, résolut de fixer définitivement son choix, en se plaçant au-dessus des « préjugés dynastiques » pour donner des préférences à une femme qu'il aimait et respectait « Mlle Eugénie de Montijo ». Il y était, d'ailleurs, encouragé par un discours de M. Troplong, Président du Sénat, qui déclarait à la tribune « que dans un temps non éloigné,

une épouse viendra s'asseoir sur le trône qui va s'élever et donnera à l'Empereur un rejeton digne de ce grand nom et de ce grand pays ».

L'amour finit donc par triompher de la raison d'Etat, mais dans l'entourage de l'Empereur, nombreux furent ceux qui ne s'inclinèrent que devant le fait accompli.

S. ABBATUCCI.

Cent et un contes corses. - Avant de disparaître, M. Jean-Marc Salvadori, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler à nos lecteurs, a voulu nous laisser un souvenir durable de son talent de folkloriste. Sa veuve, par pieux devoir, s'est chargée de faire éditer et préfacer par l'excellent poète Emile Ripert, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, les deux volumes de contes et de récits légendaires ou féériques, que le compagnon de sa vie avait rédigés. On aurait mauvaise grâce à en nier l'intérêt. Jean-Marc Salvadori, après avoir été fonctionnaire, s'était retiré à Venacu et là il employait une partie de son temps à recueillir amoureusement les dictons et légendes corses pour les transformer en récits. Ecrits avec un style alerte et imagé, où les langues française et corse se marient agréablement et font mieux valoir les propos des personnages, ces récits ont perpétué, pour les générations futures. ce qui n'aurait pas tardé à s'effacer définitivement. Que Salvadori soit un agréable conteur, la preuve n'est pas à faire, qu'il ait adoré ce passé qui s'estompe dans la nuit du Moyen-Age son œuvre le garantit, que ses deux livres deviennent populaires nous le souhaitons bien sincèrement (1).

Nous sommes certains que les Corses, et les autres, liront avec un vif plaisir ce recueil de folklore qui n'avait tenté jusqu'ici que peu d'écrivains et qui méritait cependant d'ètre conservé. Sachons gré à la mémoire de Salvadori de l'avoir fait et regrettons que sa mort nous prive désormais d'un amoureux du passé qui excellait dans l'art de vivifier un passé bien mort dans l'esprit de la plupart d'entre nous.

L'Annu Corsu pour 1937 vient de paraître. Est-il nécessaire de dire encore une fois tout le bien que nous en pensons ? MM. Arrighi et Leca continuent avec un grand talent l'œuvre que Bonifacio et Arrighi avaient fondée en 1922. Cette Revue annuelte du Cyrnéisme garde son grand intérêt, malgré l'évolution très nette qui l'achemine vers des temps nouveaux où l'on verra la poésie et la prose françaises réduire à une petite place les compositions en langue corse. L'Annu corsu devient l'Année corse par la volonté des Corses eux-mêmes. Notre langue maternelle n'occupe plus que 38 pages. On y retrouve les noms connus de la poésie insulaire, depuis Bonifacio jusqu'à

⁽¹⁾ Cent et un contes corses, avec préface d'Emile Ripert, 2 vol. in-8° couronne, brochés, 20 frs. Ajaccio, Imprimerie de la « Nouvelle Corse », 1936.

Ricci, dont les fables sont si savoureuses, en passant par Giovoni, Palmesani, Firpi et autres. La langue française s'étend sur 91 pages : contes, nouvelles, poésies, descriptions sont la production d'une pléiade d'auteurs, qui comptent parmi les plus réputés de notre littérature. Nous ajouterons que 50 pages sont consacrées à l'Année régionaliste et littéraire, à l'Année historique dont la rédaction a été confiée à M. R. Emmanuelli, excellent analyste et à l'Année coloniale. En somme, 195 pages de petit in-8°, illustrées par des maîtres qui s'appellent Bouchet, Corbellini, Dionisi, pour le prix de sept francs. Nous le répétons ici pour nos lecteurs, encore une fois : c'est une belle, bonne et instructive publication.

Guide pratique et historique sur Bonifacio. — Ce guide nous a été indiqué comme récemment paru, mais nous ne l'avons pas reçu. Il nous est impossible d'en faire le compte-rendu et d'en dire du bien ou du mal à nos lecteurs. Il serait l'œuvre de M. Jean Serafino, ancien commandant aux Messageries maritimes.

Revue de la Presse

Pommereul est cet historien qui fut un des examinateurs de Bonaparte à sa sortie de Brienne et qui nous a laissé une histoire de la Corse (1779) en deux volumes. Il y traite surtout du XVIIIº siècle et des institutions de Paoli, qu'il n'aime pas. Le récit est utile à quiconque veut bien connaître la dernière campagne de 1768-1769. A 40 ans, ce petit bourgeois était colonel d'artillerie; en 1796, il était parvenu inspecteur général de l'armée dans le royaume de Naples. Après cette date, Bonaparte ne cessa pas de le protéger à cause de sa forte culture et de son esprit encyclopédique, quoiqu'il fût athée. Il songea même à l'envoyer en Corse à la place de Miot. En tout cas, il en fit un conseiller d'Etat et plus tard un baron (P. B. 7 et 18 septembre).

Pompée Giustiniani. — Le P. B. analyse la biographie de cet Ajaccien qui fut un grand condottière du XVI°-XVII° siècle au service de Vensse et un recruteur d'hommes dans l'île, auquel la Revue de la Corse a consacré un article en avril 1923 et dont nous avons parlé dans notre compte-rendu du livre de Federigo Oriundi dans « Les Corses au service de Venise », n° 425-428 du Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse (9 septembre).

L'expédition de Sardaigne. — M. Quilichini raconte cet événement désastreux pour la France, qui subit un grave échec, pour Paoli qui fut soupçonné de l'avoir préparé et pour Bonaparte qui faillit y perdre la vie. L'expédition fut mal engagée, avec des moyens insuffisants et des troupes insubordonnées,

venues de Marseille et de Toulon. A Bonifacio, où elles garnisonnèrent quelque temps, elles se livrèrent au désordre et aux manifestations de la rue. Au cours de l'une d'elles, Bonaparte faillit être massacré et ne dut son salut qu'au stylet d'un marin qu'il connaissait. A la Maddalena, les marins refusèrent d'obéir et d'attaquer. Il fallut donner l'ordre honteux de rembarquement, pour le plus grand dépit de Bonaparte qui escomptait la victoire et qui jugea ainsi son commandant Colonna Cesari : « C'est un cheval de parade et voilà tout » (P. M., 12 septembre).

Le P. B. du 2 août avait déjà raconté cette anecdote en utilisant le récit de M. Lemeunier dans le Courrier de la Corse (malheureusement disparu) du 3 août 1935, celui de l'abbé Rossi dans ses Osservanioni et celui de Nasica dans Mémoires sur l'enfance de Napoléon (1852).

Teramo de Bastelica était le neveu de Sampiero et originaire de ce canton, qui, comme Levie, la Casinca, Santu Pietru di Tenda, etc., était un centre de recrutement. Ce Teramo était un homme de confiance, un recruteur, un négociateur de Sampiero. Il assista avec 600 hommes, qu'il avait recrutés en Corse, à la bataille de Cérisoles (1544) et débarqua en Corse avec son oncle en 1551. Ce fut pour avoir avec Sampiero une altercation sur la place publique qui lui coûta la vie, comme elle devait coûter à un autre neveu du chef, Pelloni, à Constantinople. On peut rattacher à cette figure de condottière celle de Delfino de Ciamanacce, autre partisan dévoué de Sampiero, mais dont la carrière ne se développa qu'en Corse. Filippini nous fait connaître surtout son rôle comme soldat d'Alphonse à Rennu, où Génois et Corses s'entretuèrent. Mais il ne put pas suivre Alphonse sur le continent par suite de maladie et il retourna dans ses foyers, après avoir été arrêté par le commissaire d'Ajaccio et libéré sur l'intervention du fils de Sampiero (P. B. 12 et 13 septembre 1936).

Acteurs de la campagne de 1553-1559. — Le rédacteur du P. B. qui consacre de nombreux articles aux personnages qui jouèrent un rôle dans cette guerre des Français contre les Génois, parle, dans celui du 19 septembre 1936, de Beaujourdain, neveu du maréchal de Thermes et du comte de Harlay, seigneur de Beaumont, deux jeunes Français qui résolurent, en l'absence du gouverneur des Ursins, de s'emparer de l'île d'Ischia, dans l'étang de Biguglia,, fortifiée par les Génois. Ils s'y installèrent après avoir tiré 600 boulets. Ils espéraient que ce succès leur livrerait Bastia, mais les indiscrétions du capitaine La Rochette mirent les Génois sur leurs gardes.

Bertrand de Masses fait l'objet de l'article du 20 septembre. Il fit une guerre acharnée et heureuse aux Génois, les délogea de la piève de Lota, réunit le commandement de toutes les troupes de l'En-deçà (six compagnies) et obligea l'ennemi à

s'enfermer dans Bastia et dans Belgodère.

Bataille de Caccia. — Avant de mourir, le regretté Fumaroli avait envoyé à Marseille-Matin, qui le publia, un petit récit de la bataille de Caccia (Castifao) où Sampiero attaqua avec violence le général de Negri aux cris de carne et libertà, amazza, amazza. On se battit jusqu'à la nuit, mais la pluie, les défections et la rage des assaillants obligèrent les Génois à fuir jusqu'à Ponte Leccia, de là à Volpajola et ensuite à Bastia. De Negri fut tué. Les fuyards arrivèrent hébétés, harassés à Bastia et ne reprirent leur équilibre que vingt-quatre heures après. Sampiero libéra ses prisonniers, après avoir maudit devant eux la République qui avait soulevé Vannina contre lui, son mari (20 septembre 1936).

Le château d'Istria. — Il a été souvent indiqué sur les cartes du xviº siècle, ce qui est une preuve de sa notoriété. Il est situé entre Olmetu et le col de Celaccia ; ses ruines sont toujours visibles. Il avait été construit par le Génois de Franchi qui, appelé par les habitants contre le seigneur Cinarchese, s'installa dans la vallée et construisit ensuite ce château. Sa belle fille Savilia est l'héroïne de l'anecdote qui survint à Giudice de Cinarca et qui a été si souvent contée. Détruit par la suite, il fut rebâti par Vincentello d'Istria au xviº siècle. Occupé par Sampiero qui y mit garnison, il fut ensuite abandonné devant les troupes et les canons de Stefano Doria qui le fit détruire une seconde fois (P. B., 24 septembre 1936).

Bernardino d'Ornano, - De son vrai nom Angelo Santo, il était cousin de Vannina. Ce condottière se fit connaître avec sa bande, en Italie, aux côtés de Sampiero et des deux autres bandes que ce dernier conduisait (231, 297, 237 soldats). Ce fut un amalgame de Corses, qui formèrent ensuite en Corse deux armées, l'une commandée par Giocomo da Mare au nord, l'autre par Giacomo de Bozi au sud, Bernardino était capitaine dans celle-ci. Lors du siège de Saint Florent par André Doria, il accomplit un exploit qui émerveilla les contemporains. Quand la place se rendit le vainqueur exigea qu'on lui remit le seul Bernardino. Celui-ci décida de vendre chèrement sa vië et, avec trente compagnons, il se lança de nuit sur le camp ennemi, tua tant qu'il put et réussit à traverser l'armée génoise de part en part. Mais il devait être blessé mortellement à Moncale dans un combat avec les Génois. Il semble que sa descendance se soit éteinte au XVIe siècle (P. B. 25 septembre 1936).

Une ardente cousine de Napoléon II. — Ce fut la comtesse Napoléon Camerata, cousine-germaine du roi de Rome, qui se mit en tête de le délivrer, se rendit à Vienne, lui écrivit deux lettres qui ne parvinrent pas, et une troisième à laquelle il répondit d'une façon évasive. Deux ans après, il était mort et la comtesse n'eut plus qu'à renoncer à son projet (M. Morazzani-Pietri, Petit Marseillais, 26 septembre 1936).

Le rappel de Pascal Paoli. — J.-B. Quilichini (dont la mort récente est une perte pour les lettres corses) s'était imposé la tâche de résumer pour les lecteurs du Petit Marseillais les pages les plus glorieuses de notre histoire. Dans son article du 30 septembre 1936, il avait évoqué la faute du cabinet britannique à l'égard de P. Paoli. Déjà celui-ci avait été écarté des fonctions de vice-roi, mais il avait recommandé Pozzo di Borgo pour celles de président du Conseil d'Etat. Le journaliste accuse ce dernier d'avoir répondu par l'ingratitude aux bienfaits de son chef national et de l'avoir desservi auprès d'Elliot. Bref, Paoli fut invité à s'exiler une seconde fois en Angleterre et ses partisans ne le pardonnèrent pas au représentant de ce pays. Ce rappel est la cause directe de l'échec des Anglais en Corse (30 septembre 1936).

La garde pontificale et la Corse. — Autre article du même journaliste sur l'incident de Rome de 1662, entre soldats corses et serviteurs du duc de Créqui, ambassadeur français, dont nous parlons plus loin (P. M., 1" octobre 1936).

La Pyramide des Corses. — Ce monument élevé à l'occasion de l'incident de 1662, fut abattu sur la demande du pape Clément IX qui était en excellents termes avec Louis XIV. Une médaille commémora l'événement. La religion y tient dans la main droite une croix et de la main gauche un livre, Près d'elle, d'un côté est un autel avec un encensoir et, de l'autre, on voit la pyramide à demi-renversée. La légende est : Violatae Majestatis monumentum abolitum. L'exergue porte : Pietas regis optimi MDCLXVIII (1668). Médailles du règne de Louis XIV, gravées par Simoneau, dessinées par Coypel, Imprimerie royale 1723 (P. M., 27 septembre 1936).

Médailles relatives à la Corse. — Quelques articles signés J. Alesandri ont rappelé le souvenir de quelques-unes des médailles passées à propos de la Corse. La première est celle qui commémore le traité de Pise du 12 février 1664 ; il mit fin à l'incident de la garde pontificale. D'un côté est l'effigie du grand Roi, de l'autre la France et Rome, sous la figure de deux femmes debout et casquées se tenant cordialement par la main avec cette inscription : Majestas vindicata (Cf. Médaillier du règne de Louis le Grand).

La deuxième médaille a été frappée pour commémorer la réparation accordée au duc de Créqui par le pape : Rome assise et appuyée sur son bouclier regarde avec étonnement la pyramide élevée en punition de l'attentat des Corses de 1662. La légende est : Pænæ de Corsis sumptae posita pyramida.

Une troisième médaille se rapporte à ce même événement. On y voit le cardinal Chigi, neveu du pape, envoyé pour présenter des excuses au Roi, debout en rochet et camail, lisant les excuses écrites. Le Roi, coiffé, est assis sur son trône et écoute avec condescendance. La légende s'exprime ainsi : Corsioum facinus excusatum legato a latere misso XXVIII julii M D C L X I V (P. M., 25, 27 septembre et 1" octobre 1936).

La révolte de Pompiliani. — Un manuscrit inédit permet à un collaborateur du P. B. de raconter les détails d'une révolte qui devait durer, avec maintes vicissitudes, quarante ans et permettre au roi de France d'occuper la Corse. En décembre

1729, la ménace d'un collecteur d'impôts contre un vieillard, Franchi, qui ne peut pas payer jusqu'au dernier sou la somme qui lui est réclamée, provoque un soulèvement local qui, dans l'état des esprits de cette année, s'étend à tout le canton et bientôt à toute la région du Commun. L'arrivée, à l'embouchure du Golu, d'un navire anglais chargé d'armes permet aux révoltés de s'approvisionner. Le gouverneur F. Pinelli envoie contre eux un détachement de cent hommes qui s'arrête à Poggiu de Tavagna (27 janvier 1730) ; un habitant du village, Pompiliani, avec quelques jeunes gens, les désarme pendant la nuit et les renvoie, honteux, à Bastia. Puis Aleria, dépôt d'armes, est pris et désormais l'insurrection a ses moyens d'attaque et ses chefs qui seront Paoli, Giafferi, Ambrosı, dit Castineta. La guerre de quarante ans est commencée (P. B., 1° octobre 1936).

Le général Lusinchi. - Lors de la révolte dite de Pompiliani, les chefs corses donnèrent le commandement des troupes corses dans le sud à Lusinchi, né à Zicavu et qu'une tradition voudrait apparenter à une famille polonaise, les Leczinski. De 1730 à 1732, Lusinchi, avec les paysans du Talavu, puis de toute la région méridionale, harcela les Génois, fit capituler Sartène, porta un coup fatal aux derniers féodaux, les Istria, les Ornano, les Bozi. L'Au-delà se trouva libéré et Lusinchi voulut l'organiser administrativement. Il prit le titre de surintendant général, eut l'air de vouloir se détacher des autres chefs, mais y renonça sur la médiation du Chanoine Paganelli. Sa tête fut mise à prix par la République, pour 2000 écus, Il s'empara d'Olmetu, mais l'arrivée des Impériaux mit fin à ses exploits. Il se retira dans son village de Zicavu et y fut assassiné, près de Giovicacce, d'un coup d'arquebuse. On a accusé Gênes de ce meurtre. Mais le Commissaire génois traqua le meurtrier et le tua dans sa maison, Les Lusinchi de Zicavu ont essaimé à Bastia, à Ghisoni et ailleurs (P. B., 2 et 3 octobre 1936).

Le dialecte et son orthographe. - C'est le titre d'un fort intéressant article de notre confrère R. Emmanuelli, au cours duquel il formule des remarques judicieuses sur la question. Il y rappelle les opinions de M. P. Rocca, de l'abbé Carlotti, de M. Maestrati, de la Cispra, du regretté Bonifacio et essaie de les concilier. M. P. Rocca ne dit pas que le dialecte corse soit issu du toscan, mais il lui dénie le mérite d'être une langue et ne l'accorde qu'à la langue toscane dont le corse se voit le prototype. M. Emmanuelli souhaite qu'une Académie, où les principaux dialectes seraient représentés, soit constituée pour dresser une grammaire et un dictionnaire. L'article est à lire, mais reconnaissons que feu Bonifacio, dont la compétence était indiscutable, a déjà donné, en 1926, une grammaire qui permet d'attendre notre grammaire de l'Académie. Que tous les Corsisants s'y conforment d'ores et déjà (P. M., 6 octobre 1936).

En lisant P. L. Courier. — Il s'agit dans cet article du P. M. des trois Franceschi servant dans l'armée de Naples et dont

le célèbre pamphlétaire a écrit : « Nous avons trois Franceschi dont deux généraux et un colonel, aide de camp de Masséna, assez déplaisant animal. Des deux généraux, l'un est un petit bancal, plein de feu, intrépide, donnant tête baissée partout ; l'autre est un ci-devant procureur de Bastia et né pour toujours l'être. A vrai dire, il l'est toujours et n'a guère changé d'habit, » De ces trois personnages, l'animal et le bancal sont étrangers à la Corse. Le troisième seul nous intéresse, c'est le général J. -B. Franceschi, qui a fait l'objet d'un intéressant article de notre savant collaborateur, le général Colonna de Giovellina.

Incidence monétaire. — La pénurie de monnaie, nécessaire au paiement des impôts, fut en partie la cause des nombreux soulèvements de la Corse. Sans doute on vivait alors dans l'île des produits de la terre et les disettes y furent rares, sauf pendant les guerres, comme celle de Sampiero, où les destructions de récoltes et d'arbres étaient un système de combat. Le vin, l'huile, la châtaigne, l'élevage nourrissaient suffisamment les familles, mais il fallait aussi quelque argent. Le bois, le corail, le vin vendus à l'étranger en procuraient un peu ; ies envois des mercenaires corses au service des princes également, mais le troc était bien plus fréquent et le commerce plus local et régional que continental. Au temps de Blanqui, en 1836 encore, le numéraire était rare au dire de cet enquêteur. C'est seulement à partir du Second Empire qu'il commence à pénétrer en abondance dans l'île, (P. B., 7 octobre 1936)).

Le combat de Vizille. - Il s'agit ici de l'affaire qui valut à Alphonse d'Ornano, jeune colonel des Corses au service de la France, sa renommée et sa fortune. X. Poli l'a contée dans son Histoire militaire des Corses. Le fils de Sampiero est invité à assister au Conseil de Guerre que le sieur de la Valette, commandant de l'armée royale et catholique, averti de la marche de 4.000 Suisses protestants, à la rencontre du connétable de Lesdiguières, a décidé de tenir. Laissera-t-on les protestants se concentrer et menacer Grenoble ou résistera-t-on ? La majorité du Conseil opine pour la retraite. Seul Alphonse parle en faveur de l'attaque et on le charge d'exécuter son plan. Il cache 400 Corses sur un côteau boisé, dans le défilé de Vizille par lequel doivent passer les Suisses et place les autres en barrage. Assaillis par un feu d'enfer et surpris sur leur flanc, les Suisses sont tués ou faits prisonniers. Ce succès qui, dit-on, fit pleurer le pape de joie, mais que la Valette voulut s'approprier et que les seigneurs catholiques s'ingénièrent à amoindrir, ne fut récompensé que plus tard par Henri IV, qui envoya à Alphonse le brevet de maréchal de France. (P. B., 8 octobre 1936).

Rinuccio de la Rocca. — Un collaborateur du P. B., le 9 octobre 1936, a tenté de dresser la généalogie de ce fameux adversaire des Génois. Petit, mais valeureux et séduisant, ce bâtard du comte Carlo de la Rocca (la bâtardise était fréquente chez les Cinarchesi de l'époque) eut pour ardents adversaires les fils légitimes de ce même comte, Giudice et Francesco. Rinuccio

avait épousé une fille Da Mare, dont il eut trois fils et deux filles connus, sans parler d'un bâtard Giudicello. Le premier se tua au cours d'une veduta de son père, en Balagne. Les deux autres furent pris comme otages par les Génois et l'un mourut en captivité. Quant à Giudicello, il suivit fidèlement son père dans ses luttes contre Gènes. Une fille épousa Giovanninello de la Casabianca, qui occupa le château de la Roccatagliata pour le compte de son beau-père, et l'autre, Serena, pieuse et douce fondatrice du couvent de Tallanu, devint la femme de Vincentello d'Istria, à qui elle donna quatre filles et un fils, tué en duel comme capitaine dans l'armée de Sampiero, par un vassal.

En déchiffrant les vieux grimoires. - En fouillant, dit un collaborateur du P. M., dans les archives de la mairie de Calcatoggiu, on retrouve quelques vieux registres de baptême tenus autrefois par les curés de paroisse. Le premier de tous est celui de 1682, à Calcatoggiu. On y voit que son premier rédacteur est le curé Paul François Campinco. Ce nom de Campinco figure à côté de ceux de Gentile et de Romanetto, tandis que tous les autres villageois n'y sont désignés que par leur prénom de baptême ou par celui de leur village ; (le curé Albertino est dénommé aussi Casaglione). La tradition veut que Campinco signifie gens de Campu, Quand les vassaux de Paul Raphaël de Bozi se révoltèrent et incendièrent son château de Campu, en 1614, ils n'en laissèrent sortir qu'un prêtre et une femme enceinte, qui allèrent s'établir à Calcatoggiu. De là serait issu l'enfant de Campu, le Campincu, ancêtre probable du député actuel. Se non è vero... (10 octobre).

Le château de Cinarca. — On l'a parfois confondu avec le castel Cinarchese. Les recherches de M. Gui d'Orcinu ont permis de les identifier l'un et l'autre. Le puissant château de Cinarca se trouvait sur un piton, près de la mer, au-dessus de Tiuccia, au bord de la Liscia, tandis que le castel Cinarchese plus récent n'était qu'un camp retranché au nord et à deux kilomètres du Liamone, sur un plateau qui domine la route nationale. Il en reste encore des ruines visibles. (P. M., 13 octobre 1936).

La bataille à propos de la Savoie. — Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à Napoléon III trouveront plaisir à lire le texte de la conférence, publiée par Paris-Nice, que notre érudit compatriote, le médecin-colonel S. Abbatucci, a faite à Nice. Ils y verront que la bataille diplomatique, livrée par notre second Empereur et son ministre des Affaires étrangères Thouvenel pour l'acquisition de Nice et de la Savoie à la France, ne fut pas aisée.

L'opinion publique ne se rendit pas compte des difficultés qu'il y eut à vaincre pour ramener, dans l'unité française, les provinces qui en avaient été détachées par les alliés vainqueurs en 1815. (Paris-Nice, journal littéraire et critique dirigé par H. Peretti della Rocca, Nos des 20, 30 octobre et du 10 novem-

bre 1936).

Alphonse d'Ornano. — Biographie de ce maréchal de France, le premier maréchal corse en date, qui, après l'assassinat de son père, obtint la permission génoise de quitter sa patrie avec 900 de ses amis, pour entrer au service de la France. Il y obtint le grade de colonel-général des Corses, se condusit avec assez d'habileté pour ne s'attirer aucune inimitié, au moment où protestants et catholiques s'entredéchiraient et avec ses vingt enseignes ou 1500 Corses rendit de tels services au Roi qu'il en obtint les plus grands honneurs, Gênes même, où il alla recruter des soldats corses, lui fit un accueil flatteur. Il mournt, après de nombreux succès militaires, dans la peau d'un maréchal de France, gouverneur de la Guyenne et d'un ami éprouvé d'Henri IV (J. B. Quilichini, Petit Marseillais des 3. 4 et 5 novembre 1936).

Jean Baptiste, son fils, fut aussi maréchal de France. Né en juillet 1581, il était de santé délicate, mais physiquement beau et courageux. Nommé colonel des Corses, il se distingua dans cette charge, obtint des éloges d'Henri IV et après l'assassinat du souverain (1610) exerça, sans fonction officielle, celle de lieutenant du Roi en Guyenne, épousa la marquise de Montlor et fut bien en cour sous le ministère Concini jusqu'au moment où il refusa de transformer ses Corses en gardes du corps du ministre italien. Le meurtre de ce dernier le délivra de la haine tenace qu'il lui avait vouée et, par la suite, il devint le gouverneur de Gaston d'Orléans, frère du Roi. Honneur exceptionnel qui lui vaudra d'ailleurs, plus tard, quand Gaston conspirera, d'être mis en prison et d'y mourir (P. M., 12 décembre 1936).

Le naufrage de la Sainte-Claire en 1739. — M. Jean-Baptiste Quilichini a raconté l'épisode de ce convoi militaire, venu de France, sur 26 tartanes, dont 23 se brisèrent sur les rochers de Livourne et deux à Parajola. Les deux compagnies, embarquées sur ces dernières, échappèrent en partie à la noyade grâce à l'énergie du capitaine de Beuvrignies du régiment de Cambrésis. Mais après avoir abordé, ces soldats, dénués de tout, furent attaqués par les Corses rebelles et menés comme prisonniers jusqu'à Palasca, où ils restèrent sans recevoir aucun soin. Heureusement pour eux, le commandant français de Corte fit appel à Hyacinthe Paoli, adversaire loyal et humain, qui intervint, fit relâcher et conduire les prisonniers au marquis de Villemur, commandant en Balagne et ainsi leur sauva la vie (P. M., 28 novembre 1936).

Origine du peuple Corse. — Dans un long article, d'ailleurs intéressant, M. R. Emmanuelli a combattu la thèse de M. Mathieu Ambrosi relative aux origines africano-berbères du peuple corse, thèse que notre sympathique collaborateur avait développée au début de son étude sur le Chant corse. Sans doute les Berbères ont de nombreux traits de ressemblance avec les Corses, mais ils ne leur sont pas particuliers et on les retrouverait chez d'autres peuples méditerranéens. Il n'est pas question ici des Arabes, bien entendu, qui sont venus tard en Afrique. M. Emmanuelli n'admet comme preuve de filiation

ni la tête de Maure, qui ne remonterait pas au-delà du xiire siècle, ni la linguistique, car le Révérend Gaï a fait justice des étymologies de mots « berbères » cités par M. Mathieu Ambrosi et en a montré la racine latine. Si certains termes sont à la fois berbères et corses, ils prouvent un contact, non une filiation, et ils pourraient nous être venus par l'intermédiaire des Génois navigateurs, M. R. Emmanuelli admet plutôt une influence étrusque, qui aurait été très forte et il attribue aux Hyperboréens de Sibérie, chassés par l'abaissement de température et descendus vers l'Europe par la Russie, puis par la Mer du Nord, la Manche et l'Océan une incursion vers le Maroc, d'une part, et vers la Provence de l'autre, jusqu'au sud en Corse. La construction des mégalithes qu'ils ont semés sur leur passage en serait la preuve. Peut-être même, ajoute notre confrère. Berbères et Corses ne seraient-ils qu'un rameau de ces Atlantes, qui ont survécu dans les Canaries seulement, où ils sont appelés Guanches et avec lesquels ils ont une ressemblance céphalique.

Nous ne discuterons pas la thèse et les hypothèses de M. R Emmanuelli, qui conduit d'ailleurs avec logique son raisonnement ; qu'il suffise de dire qu'il ne nous a pas entièrement séduit et sans partager les opinions de M. Mathieu Ambrosi nous pensons que le rôle des Berbères n'a pas été aussi effacé qu'il le dit dans le peuplement de la Corse ; que la lanque primitive de nos ancêtres n'a pas été entièrement submergée par l'occupation romaine, pisane et génoise, pas plus que la langue grecque n'a disparu après l'occupation romaine et turque, ou le berbère devant l'arabe ; que l'invasion de la Corse a pu être faite aussi facilement par le sud et par l'Afrique. alors que la sécheresse gagnait de plus en plus le Sahara et chassait les peuples africains qui l'habitaient ; que l'influence des Grecs depuis Ulysse jusqu'à l'abandon d'Alalia mériterait peut-être une étude moins superficielle ; que pour conclure enfin comme lui « toutes les surprises demeurent possibles et la vérité, si elle est découverte un jour, sera peut-être très différente de ce que nous imaginons. Encore faut-il la chercher avec le seul désir de connaître et non dans le but puéril et mesquin d'y trouver un appui pour des théories qui n'ont rien à voir avec la science » (Marseille-Matin des 30 novembre. 1er et 2 décembre 1936).

Le retour des cendres de Paoli. — C'est seulement en 1889, qu'après une campagne patriotique du chanoine Saliceti, le Conseil général décida de subventionner et de solliciter le retour des cendres de Pascal Paoli, mort en 1807 à Londres et inhumé sans faste dans l'église Saint Pancrace. L'épopée napoléonienne occupait alors tous les esprits. Une commission composée de Franceschini-Piétri, ancien secrétaire de Napoléon III, de P.-P. de Casabianca, Poggi, Emile Casabianca, Jean Lanzi prit possession du cercueil. Le 3 septembre, il était à Marseille où un concours énorme de Corses, venus de toute la Provence, l'accompagna jusqu'au bateau : le Comte Bacciochi. Après les discours, le navire leva l'ancre et arriva le 4 septembre à l'Ile Rousse. Les plus grands honneurs furent décernés à la dépouil-

le du grand homme et les discours furent nombreux. Les journaux de l'époque ont raconté longuement les détails du transfert jusqu'à Morosaglia et de la cérémonie grandiose dont J.-B. Quilichini a fait un résumé dans le P. M. du 2 décembre 1936. Le tombeau se trouve dans la maison de la Stretta qu'habita Paoli (car la tradition le fait naître à Stoppianova, canton de la Porta). Un comité vient de se former qui voudrait ériger un buste à Paoli, par souscription publique.

Un discours de jadis. - Le P. M. a reproduit le discours de distribution de prix, qui fut prononcé, il y a cent ans, au collège Fesch (en 1839 exactement) et dont nous reproduisons ici la conclusion : Mes jeunes amis, séparés de la mère patrie, comme un poste avancé est séparé du reste de l'armée, aimezla cette belle France comme elle a le droit d'être aimée. Aimezla comme la reine des nations civilisées ! Aimez-la parce qu'avec son langage à peu près européen, elle vous donnera la douceur de son caractère ! Aimez-là, car seule elle peut donner à votre île l'importance qu'elle peut avoir ! Aimez-là en raison des sacrifices qu'elle s'impose, Aimez-la, car c'est à elle que vous devrez dans un avenir peu éloigné tous les trésors de l'industrie et tous les biens moraux qui en sont la conséquence! Aimez-la car c'est à elle que vous devez cette ceinture de routes qui fait communiquer en peu d'instants des contrées fertiles qui, dans l'état actuel, restent infécondes et inconnues les unes aux autres ! Aimez-la car c'est à elle que vous devrez le dessèchement de vos marais, l'amélioration de vos ports et surtout celui du golfe d'Ajaccio qui, peut-être, n'a de rival que celui de Naples et qui va devenir l'un des ports les plus sûrs de la Méditerranée dont il était déjà l'un des plus magnifiques ». Il nous est possible, aujourd'hui, d'apprécier les promesses de l'universitaire! (3 décembre 1936).

Ugo Colenna. — Voilà un problème qui a passionné, passionne et passionnera les historiens de la Corse. A-t-il existé et si oui, à quelle époque ? se demande le rédacteur du Petit Bastiais dans le numéro du 3 décembre 1936. Giovanni de la Grossa mérite d'être cru, malgré des erreurs de date. Giudice de la Rocca, né en 1219, serait postérieur d'environ 250 ans à Arrigo bel Messere, arrière petit-fils de Ugo par Guido, Ridolfo, Orlando, Bianco, fils de Ugo, Cela ferait remonter celui-ci à la première moitié du IXº siècle, époque de Charlemagne, et des expéditions contre les Maures. Mais Ugo était-il Colonna ? C'est une autre question.

Théedore let et ses tentatives pour la restauration de sa monarchie. — L'aventure de ce noble germanique, qui fut notre unique roi et pendant quelques mois donna à nos ancêtres l'espoir qu'il les libérerait de la domination génoise, a tenté M. Alesandri qui, dans une série d'articles bien documentés et parfois inédits, nous raconte les deux tentatives que le monarque fit pour recouyrer la conflance de ses sujets, en 1738 et en 1743. Il avait, dans ce but, des correspondants un peu partout, à Rome, à Naples, à Livourne, à Amsterdam, à Londres, etc.

Son pouvoir de séduction, même sur les Juifs hollandais, était tel qu'il entraînait les dévouements et obtenait à crédit trois navires chargés de marchandises et d'armes. Les religieuses du Couvent de Saint Dominique à Rome recueillaient pour lui des renseignements utiles. Mais il avait à faire à trop forte partie. Le Roi de France, qui avait envoyé une petite armée en Corse pour servir la cause génoise, rendait l'action de Théodore difficile, Après avoir cependant inquiété fortement les ministres de Louis XV, comme le prouvent les lettres que M. Alesandri a reproduites, l'aventurier ne put jamais revenir dans son prétendu royaume et alia mourir misérablement à Londres, le 11 décembre 1756. (Petit Marseillais des 8, 11, 13, 25 décembre 1936 et 26 janvier 1937).

La celonie grecque de 1676. — J.-B. Quilichini a rappelé l'arrivée en Corse de ces Grecs qui, fuyant leur patrie tombée aux mains des Turcs et, après un traité en bonne et due forme avec les Génois, vinrent s'installer à Paomia, près de Vicu, et firent prospérer cette région inculte. Mais fidèles aux Génois leurs bienfaiteurs, ils eurent pour ennemis leurs voisins corses avec lesquels ils entrèrent souvent en conflit, surtout à partir de 1729. Ils étaient alors 840. Un grand nombre d'entre eux se réfugia à Ajaccio ; d'autres continuèrent à cultiver leurs terres, grâce à une protection génoise qui permit à un chroniqueur d'écrire que « si la République avait eu envers les Corses la même attitude qu'envers les Grecs, tant de carnage n'aurait pas eu lieu. Peu à peu, ces Grecs installés par les Français à Cargèse, ont fini par s'allier aux Corses et par se fondre dans la population insulaire. (P. M. du 10 décembre 1936).

Les monuments « celtiques » en Corse. — Il y aurait dans l'île une trentaine de stazzone (dolmens), une quarantaine de stantare (menhirs), une dizaine d'alignements de pierres levées, soit 80 de ces monuments préhistoriques, au total. La région où ils sont le plus nombreux est celle qui est comprise entre les basses vallées du Taravu et de l'Ortolu. Ces vestiges seraient dus aux « Celtes » (?) Or comme les Etrusques, contre lesquels les Romains se sont acharnés, seraient, quoique venus d'Asie, eux aussi des Celtes, il ne serait pas étonnant qu'ils aient détruit systématiquement leurs vestiges sur la côte orientale où ils ont surtout dominé. Telle est l'hypothèse du collaborateur anonyme du P. M. pour expliquer que dolmens et menhirs soient plus nombreux à l'Ouest qu'à l'Est.

Le serment constitutionnel en Corse. — On sait que le cardinal Fesch, étant archidiacre à Ajaccio, prêta le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Il fut imité en cela par un grand nombre d'ecclésiastiques corses. Le Petit Bastiais du 12 décembre rappelle que, d'après Monseigneur de la Foata, ils se laissèrent influencer par Pascal Paoli qui, pour remercier la Constituante de son accueil à Paris, leur conseilla de rester fidèles à la loi ; 215 prêtres auraient accepté et 39 refusé, parmi lesquels le fameux curé Bajetta de Bastia. Le journal donne les chiffres suivants : 62 à Ajaccio, 122 à Corte, 12 à Bastia, 69

à la Porta, 35 à l'Île Rousse, 41 à Cervione, 20 à Oletta, 45 à Tallanu, 25 à Vicu, et une centaine de chanoines, aumôniers, etc... Parmi les moines il y en aurait eu davantage encore : 772 dont 222 à Bastia seulement. D'ailleurs la rétractation de ces jureurs se fit rapidement en 1792-1793. Il y aurait eu en tout dans l'île 1.250 assermentés et 250 réfractaires.

Schulmeister et l'espionnage sous l'Empire. — D'après l'ouvrage de M. Muller : « L'Espionnage militaire sous Napoléon I", Charles Schulmeister », M. Louis Cappati de Nice a donné à la Corse libre du 10 décembre 1936 et du 21 janvier 1937, sous le titre de « L'Espion combattant de Napoléon I" » et dans l'Eclaireur de Nice des 17 et 18 janvier 1937, des articles bien curieux sur ce personnage, dont les papiers inédits ont été remis à la Bibliothèque d'Ajaccio.

Vieux botanistes. — De nombreux savants se sont occupés des plantes de la Corse, Boccone, dit Sylvius, toscan, professeur d'histoire naturelle à Padoue, mort à l'abbaye de Citeaux, a écrit : Museo di plante rare della Sicilia, Malta, Corsica, Italia, Piemonte e Germania. L'ouvrage paru en 1647 n'avait rien de spécial pour la Corse qu'il avait visitée. Salvatore Ginestra, né à Olmeta, vécut à Florence. Il écrivit un livre de 84 pages, imprimé à Florence en 1774, intitulé : Histoire naturelle de l'île de Corse ; il y donne même des préceptes médicaux, et indique la présence de l'or dans l'île. Son pseudonyme était un anagramme : Strataneo Gresalvi.

Barral, officier inspecteur des ponts, a écrit en 1783 : Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Corse. Il y fait surtout de la minéralogie. Viennent ensuite Requien, Piccioni, Bonavita, Louis Campi, etc. (Petit Bastiais du 11 décembre 1936).

Ce nom de Ginestra, dit le même journal du 18 décembre, a été celui d'un homme politique, prénommé Simone, qui dans les révoltes de la Corse, à partir de 1729, remplit des missions diplomatiques au nom de la nation, et dont le fils Salvator se retira à Florence.

Samson Napollon. — Le Bastion de France, que dirige si activement M. Filippi, professeur agrégé honoraire, poursuit activement sa campagne et ses recherches au sujet de Samson Napollon et de la Calle. Il vient de publier, dans son 14e numéro, un document extrait de la Bibliothèque nationale et portant le nº 16.164, folio 116, La date en est le 27 mai 1631 et en voici la traduction : « L'an 1626, le 14 février, m'a été donnée une instruction de Sa Majesté, en vertu de laquelle j'ai traité avec ceux d'Alger pour redresser le Bastion, lesquels m'ont promis, au nom du bey, de le redresser, en accordant à Sa Majesté les échelles de Bône, Caporosso, La Calle dite Massacharèse, aux conditions portées dans les articles des lettres expédiées, entre autres que Samson sera capitaine tant qu'il vivra et après sa mort Sa Majesté pourra mettre un autre, et pour ce qu'il a fallu dépenser en Alger pour obtenir la permission et pour la construction, les munitions, les soldats et autres dépenses pour le dit redressement, Monsieur le Duc et Madame de Guise m'ont fourni la somme de douze mille écus et retirent les deux tiers du profit qui provient dudit Bastion. En foi de quoi j'ai écrit et signé de ma propre main. Fait à Fontainebleau, aujourd'hui 27 mai 1631,

lles impériales. — M. P. L. Marchetti, d'après R. Cecconi, a inséré trois articles, dans Marseille-Matin, des 15, 16, 17 décembre, bien documentés et dignes d'intérêt sur les relations de Capraja, d'Elbe et de Corse entre elles et avec la France depuis 1792, jusqu'en 1815. L'abondance des faits, qu'il signale, échappe à l'analyse, mais ils montrent quelle importance Bonaparte, puis Napoléon, attachaient à la possession de ces trois îles que l'auteur a pu pour cela qualifier d'impériales.

La bibliothèque de Napoléon à l'île d'Elbe. -- Quand l'Empereur, exilé, s'installa à l'île d'Elbe, il voulait, au milieu des occupations fébriles qu'il s'imposait, satisfaire cette passion de sa vie : la lecture. Il emprunta des livres à son oncle le cardinal Fesch et fit venir ceux de sa bibliothèque personnelle à Fontainebleau. Quand il quitta son exil pour redevenir l'Empereur des Français (mars 1815), il fit cadeau de son palais de Mulini et de la bibliothèque qu'il renfermait à la ville de Porto-Ferrajo, Mais Fesch réclama son prêt, qui lui fut restitué. En 1815, le grand duc de Toscane confisqua livres et palais. En 1859, il fut à son tour chassé et Porto-Ferrajo demanda aussitôt la restitution de son bien. Le gouvernement lui rendit les volumes, mais garda la maison dont il fit un monument historique. Le catalogue de la Bibliothèque Napoléonienne a été dressé par M. E. Marini, conservateur du Musée. On y trouve 10 volumes de la Storia universale du cardinal Fesch et 2 de Pauline : d'autres proviennent de la Maison Royale de France. etc. Presque toutes les œuvres de la littérature française y sont représentées, dont 70 volumes de Voltaire, des auteurs latins. grecs, étrangers et un précieux incunable Lancelot du Lac en trois volumes de 1520. Cette variété de livres prouve l'éclectisme de Napoléon qui s'intéressait à tout, qui retenait tout. grâce à une mémoire extraordinaire, et assimilait tout grâce à une intelligence supérieure. (Pascal Antomarchi, dans le P. M., des 19 et 21 décembre 1936).

L'affaire du Fiumorbu de 1808. — Le Petit Bastiais des 15 au 20 décembre résume l'histoire de cet incident qui a été dramatique et si bien conté par notre brillant collaborateur, M. E. Franceschini dans la Revue et au cours duquel le général Morand fit arrêter par le commandant Bonelli 160 habitants de cette contrée, dont 61 furent condamnés à la déportation et 10 à mort. Napoléon, alors occupé en Espagne, n'en eut sans doute même pas connaissance.

La vraie figure d'Antommarchi. — Le docteur de Mets, ce praticien belge dont nous avons publié la savante étude sur la maladie mortelle de Napoléon a communiqué à la Métropole d'Anvers, du 20 décembre 1936, la lettre de protestation qu'il avait écrite à la Revue des Indépendants pour réfuter un article du médecin-général Brice qui, tout en adoptant la thèse du docteur S. Abbatucci sur la cause hépatique de la mort de Napoléon et en rejetant celle du cancer, s'associe à

Masson et à Lenôtre pour calomnier le docteur Antommarchi. Le docteur de Mets défend avec véhémence le médecin corse d'avoir été un incapable à la solde des Anglais. Il lui reconnaît au contraîre de la science, du mérite, un diagnostic méritoire de la maladie impériale et il annonce qu'avec le concours du docteur S. Abbatucci îl prépare une complète mise au point de cette maladie, qui rétablira la vérité sur Antommarchi et sur l'affection qu'il découvrit en Napoléon.

La Corse, terre de liberté, écrit, avec raison, M. P. L. Marchetti dans le Marseille-Matin du 21 décembre, a toujours pratiqué la démocratie. Par une révision des principaux faits historiques depuis le Moyen-Age, il montre cette aspiration générale des habitants qui ont toujours eu recours au système électif pour désigner leurs chefs et à l'assemblée des citoyens pour décider des événements importants. Il insiste sur deux faits essentiels de notre histoire, l'union de la Terre du Commun avec le peuple de Gênes en 1359, et l'organisation de la Corse par Paoli. Bien avant les Français et avant 1789, la Corse connaissait et appliquait le principe démocratique.

Le clergé Corse. — En 1802, quand Mgr Sébastiani recut l'évêché d'Ajaccio, l'effectif du clergé était tombé de 400 à 150 membres environ. En 1885, cet effectif était redevenu complet avec Mgr de la Foata, qui procéda à une réorganisation de l'Eglise corse. Il y eut près de 600 membres, dont 420 étaient affectés à des paroisses et 135 à des vivariats, mais un arrêté ministériel de mars 1886 en supprima 32. Il en resta 91 payés par le gouvernement et 12 par les fabriques. On comptait en outre 512 membres du clergé régulier, dont 350 religieusés et 43 frères des Ecoles chrétiennes (P. B., 25 décembre 1936).

Xavier Coppolani. — M. P. Colombani, administrateur en chef des colonies, a eu raison de faire connaître au grand public l'un des plus grands pionniers de notre Afrique du Nord, notre compatriote Xavier Coppolani, né à Marignana en 1886, qui fut le pacificateur de la Mauritanie et de l'Adrar. Il fut assassiné le 12 mai 1905 à Tidjikdja (Tagaret) par un groupe de Maures dissidents.

Covasina. — Ce fut le nom d'une agglomération humaine et d'un château entre Serra et Ventiseri, fondé par le seigneur français Ganelon, venu en Corse au temps des Carolingiens. Près de Mignataja, à 3 ou 4 kilomètres vers la montagne, il y a les ruines d'un château qui dut être puissant et qui protégea une assez nombreuse population que les incursions des pirates repoussèrent peu à peu vers les hauteurs, Au temps de l'évêque Giustiniani (xvi° siècle), le village de Coasina, dépendant du château, avait encore 40 feux (200 habitants). Coasina est devenue la piève de Cursa avec les villages de Ventiseri, de Solaggiu (Isolacciu) et d'Ornasu (Ornanu). (P. B., 27 décembre 1936).

Pascal Paoli à Naples. — Hyacinthe et son fils Pascal, âgé de 14 ans, s'embarquèrent à Padulella le 7 juillet 1739 pour Naples. Ils partirent avec Giafferi, Jean-Jacques Ambrosi et une cinquantaine de partisans. Un millier de parents et amis les accompagnèrent jusqu'à la plage et ne durent pas garder grande sympathie pour les Génois qui avaient exigé ce départ, favorisé par Maillebois pour obéir aux instructions de son Roi. « Arrangez-vous pour assurer la soumission des Corses à Gênes, mais en opérant avec le minimum de sévérité à l'égard du peuple corse. Soumettez la Corse à Gênes, mais veillez à ce que Gênes ne se serve pas des troupes françaises pour pousser à bout les Corses et assouvir ses rancunes ». Pascal devait revenir le 17 avril 1755 pour libérer sa patrie, (P. B., 27 décembre 1936).

Séjour de Paoli à Londres. — Il y fut reçu avec les plus grands égards, par le Roi, les ministres et l'élite de la Société. Qu'y fit-il pendant les vingt années qu'il y passa. Nous n'avons de lui, dit M. P.-L. Marchetti qu'une douzaine de lettres à Raymond Cucchi, professeur d'anatomie à l'Université de Pise. (Il se trompe car nous en possédons de très nombreuses pour la plupart inédites). Là Paoli fut présenté au fameux ministre Walpole (le même qui intervint pour faire accorder une sépulture décente à Théodore, et qui prononça ces mots : le destin lui accorda un trône et lui refusa du pain). Ce personnage trouva d'abord Paoli « héroïque » et sympathique, le comparant à un officier anglais ou écossais et plaignant de tout son cœur la nation corse d'être tombée aux mains des Français. Plus tard il aura changé d'opinion et dira en parlant de Paoli, « cet infâme individu ».

A Londres, Paoli fut également présenté au célèbre littérateur anglais Jonhson, qui détestait Walpole. L'écrivain déclara que le général corse « avait le maintien le plus altier qu'il eût jamais vu » et il devint son admirateur. Ils dinèrent souvent ensemble. Sur les conseils de Paoli il se préparait à partir pour l'Italie, quand il mourut. Paoli fréquenta donc beaucoup les littérateurs anglais, tels que Goldsmith et Martinelli, auteur d'une Histoire de l'Angleterre et il dut même être reçu au Libering Club, où se rassemblait la fine fleur des intellectuels anglais. C'est là qu'il connut Elliot, futur gouverneur de la Corse, et qu'il conçut peut-être cette idée d'un protectorat anglais. C'est dans ce milieu littéraire qu'un travail patient pourra trouver les éléments pour reconstruire pièce par pièce la vie du général Paoli en exil. (P. L. Marchetti, P. M., du 29 décembre 1936).

La culture du tabac. — D'après une lettre du Président du Conseil d'administration de l'exploitation industrielle des tabacs, la Corse, qui produisait 1.245 kgs de tabac en 1926, en récolta 23.955 kgs en 1928 après intervention de l'Etat en faveur de cette culture et après promesse d'achat. La récolte de 1931 fut de 38.782 kgs; celle de 1934 de 33.442 kgs et elle tomba en 1935 à 10.689 kgs. Le dit Président déclare que cette chute n'a pas permis de faire de gros achats en Corse et qu'un seul producteur bastiais en a expédié au magasin de Nanterre. Il n'explique pas pourquoi la récolte a brusquement fléchi d'une année à l'autre. Est-ce la faute des Corses. J'en doute et tout l'intérêt de la question est là (P. B., 31 décembre 1936).

Les caporaux ont été créés et pensionnés par le gouvernement génois pour défendre sa cause contre Vincentello d'Istria. Telle est l'affirmation de Giovanni de la Grossa qui vivait à la même époque. Au xviº siècle, ils n'étaient plus pensionnés, mais ils tyrannisaient leurs compatriotes et entretenaient les intrigues et les discordes pour mieux assurer leur pouvoir. Diviser pour régner, n'est-ce pas la formule de toutes les puissances politiques. Monseigneur Giustiniani, évêque du Nebbiu, dénombre les familles de caporaux et en reconnaît 14 : Quatre dans le Nebbiu, et en Balagne, trois dans l'Orezza et l'Ampugnani, sept dans l'Alesani et le reste de la Terre du Commun (P. 8., 3 janvier 1937).

François-Marie d'Ornano de Sainte-Marie Siché, bien que n'appartenant pas à la branche de Sampiero-Vannina, était le fils de Luc d'Ornano qui joua un rôle important dans les affaires de Corse à partir de 1731. François-Marie entra au Royal corse où il était enseigne en 1739 et y dévint colonel en 1753. Il fut aussi gouverneur de Bayonne où il contribua à délimiter la frontière franco-espagnole et on le cite comme tuteur de Mlle Cabarrus, la future Mme Tallien. Arrêté sous la Terreur, il fut exécuté le 4 octobre 1793 (P. B., 4 et 5 janvier 1937).

Les Casale. — Famille corse d'origine génoise, qui joua un rôle dans les affaires du xviii siècle. D'abord favorable à la cause de Gênes jusqu'en 1748, puis dévouée à Cursay qui travailla pour la République, au nom du Roi de France, enfin partisan de Matra et hostile à P. Paoli en 1755, obligée de s'expatrier jusqu'en 1768 P. B., 5 janvier 1937).

Un espion de François de Lorraine. — Il s'agit du colonel Beaujeu de la Salle, d'origine française mais dont la famille avait émigré lors de la révocation de l'édit de Nantes et qui aurait travaillé à établir François de Lorraine, descendant de Sampiero et futur époux de Marie-Thérèse d'Autriche sur le trône de Corse, après 1737. L'ambassadeur de France à Gênes, Campredon, le dit très nettement et lui donne une origine roturière (P. B., 7 janvier 1937).

Saint-Florent, construction française. — Le maréchal de Thermes, pour mieux résister aux Génois, fit construire la citadelle de Saint-Florent dans un site défensif et y plaça 2.300 hommes. Mais la forteresse capitula, faute de vivres, après avoir tué sous ses murs une dizaine de milliers d'hommes, écrit Ceccaldi. Par la suite Jourdan des Ursins fit relever les murailles détruites et en fit un point d'appui de toutes ses opérations contre les Génois. Mais il fallut la leur livrer, quand les Français évacuèrent la Corse en 1559 et la République acheva d'en édifier les défenses (P. B., 9 janvier 1937).

L'Ascension du Pignu. — Aux amateurs de tourisme en montagne nous signalons le récit d'une ascension au Pignu, excursion favorite des Bastiais, qui peut donner un avant-goût des hautes cimes et qui a été alertement contée par un anonyme, bon observateur (Marseille-Matin, 11 janvier 1937).

Giudice de la Rocca. — C'est un rappel de l'histoire de ce héros corse, fils de Guillaume, du château de Valle de la Rocca et serviteur de Pise, tandis que son frère Guido était du

parti de Gênes. La rivalité de ces deux grandes villes italiennes commença en Corse par une guerre fratricide. Guillaume attiré dans un guet-apens par ses deux neveux, fils de Guido décédé, fut étranglé par eux. Il laissa un fils, Sinucello, auquel les Pisans offrirent le commandement de leurs troupes dans l'île. Il fut bientôt vainqueur de ses adversaires et maître de la Corse, à laquelle il appliqua des lois justes, qui lui valurent le surnom de Juste qu'il garda dans l'histoire : Giudice de la Rocca. Sa modération, son impartialité lui méritèrent une belle réputation que plusieurs anecdotes confirmèrent. Mais la jalousie et l'envie lui suscitèrent des adversaires dans le Cap Corse, dont il ne vint pas à bout. Il se retira dans le sud de l'île. Devenu aveugle, il partagea ses terres entre ses quatre fils bâtards. Bientôt trahi et impuissant, il fut livré par son fils Salvese aux Génois. Il maudit l'enfant dénaturé, avant d'être embarqué pour Gênes, où il mourut dans un cachot de la Malapaga en 1307 (P. M., du 13 janvier 1937).

La rivalité Matra-Paoli. — La lutte entre ces deux familles est celle d'une rivalité entre deux régions. Matra doit sa notoriété à la propriété foncière et il agit sur les cantons de Rogna, Verde, Serra, Castellu, Venacu, Fiumorbu. Paoli est le fils d'un médecin qui a rendu beaucoup de services dans les cantons de Rostinu, Ampugnani, Orezza et qui est connu comme patriote dévoué. L'Alesani est hésitant entre les deux. Quand Pascal, jeune officier, sous la poussée des Corses émigrés, est choisi comme chef, Matra plus puissant n'hésite pas à protester et n'accepte pas l'élection de Paoli. Il hésite à engager la guerre, mais tout son parti l'y pousse presque malgré lui. Bien que son rival lui eût fait des propositions d'accommodement et lui eût suggéré un mariage de sa nièce, fille de Clément, avec le fils de Faustine Gaffory, sœur de Matra, les hostilités s'engagèrent dès 1755 (P. B., 15 janvier 1937).

Trio de médecins corses. — Un collaborateur du P. B. (22 janvier 1937) rappelle le nom de trois praticiens insulaires qui vécurent au XVII° siècle. Ignace Cardini était né en 1562 à Mariana (Vescovatu peut-être); le dictionnaire Moreri de 1759 le cite. Il avait composé une histoire des plantes et métaux corses. Ses compatriotes, mécontents de ses opinions hostiles aux religieux l'obligèrent à s'enfuir jusqu'à Livourne où il mourut.

Bernardino Cristini, de Giovellina, était moine et chirurgien émérite. Il fit ses études à Montpellier, exerça à Gênes et à Venise, et rédigea deux ouvrages de chirurgie imprimés en 1676 et 1678 qui furent reproduits dans plusieurs Etats.

Enfin Jean André Grandi de la Croce d'Ampugnani, mort à Venise en 1680, humoriste et chirurgien réputé, a écrit des livres remarquables sur les blessures. Il exerça surtout à Venise. Signalons aussi un autre médecin corse célèbre, Giovanni,

de Vicu.

Séparatisme Corse. — A propos d'un article de la Gazetta del popolo du 1^{er} décembre 1936, intitulé : Catechismo politico dell' isola flagellata qui découvre dans l'île un séparatisme corse.

M. H. Probst, qui habita pendant de longues années Corte et Bastia, où il fut professeur de philosophie au lycée, a protesté dans le P. B. du 23 janvier 1937 et montré l'erreur de la feuille italienne. Il affirme que la Corse « ne se séparera jamais de la France et l'Italie elle-même ne songe pas sincèrement à la réalisation d'un tel événement ». L'article est rédigé avec modération et avec bon sens,

L'affaire de la garde corse. — Cet incident historique qui a fait couler tant d'encre, plus qu'il n'en valait la peine, mais qui est un exemple de l'orgueil qui enflammait le Roi Soleil, le plus grand roi de la chrétienté au xviie siècle, a eu les honneurs récents d'une triple publication : de M. Gentizon, correspondant du Temps dans ce journal, à propos de l'historique du palais Farnèse ; du Petit Bastiais, dans un article des 25 et 26 janvier et de M. Trojani qui reproduit dans la Corse libre, en feuilleton, l'ouvrage de l'Italien Boninsegna, qui n'est pas tendre pour le gouvernement français. Nous ne raconterons pas l'incident à nos lecteurs, qui doivent le connaître, mais pourront rafraîchir leurs souvenirs avec l'œuvre des frères Lucciana, publiée dans le Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, année 1888.

Antonio Colonna Bozzi, qui avait été élu un des chefs de la nation corse en 1757, s'était rallié à la cause française sur les conseils de sa sœur Bianca Rossi. Mais il se trouva ainsi en butte aux poursuites des Paolistes et des Génois : père et sœur durent se cacher, celle-ci dans la montagne, où elle fut défendue par des bergers talavais, celui-là dans la plaine avec des partisans, dont le nombre diminuait sans cesse. Il finit par se retirer dans la maison Frasseto du Borgu d'Ajaccio, où il tomba gravement malade, fut soigné par le Dr Rossi et mourut. On l'enterra secrètement au couvent des Capucins, L'abbé Ambroise Rossi en fait l'éloge. Il était très orgueilleux, donc peu populaire, mais éloquent, instruit, courageux. Il fut aussi un des meilleurs agents de la France et l'un des plus grands ennemis de Gênes, tour à tour partisan de Théodore, de l'Ordre de Malte et de Marbeuf. Il essaya même d'intéresser le Roi de Prusse à sa patrie (P. B., 27 janvier).

Les émigrés de 1800. — Rappel d'un article que nous avons ici même consacré à la tentative russe de 1800 en Corse. On se souvient que le tsar, ou plutôt ses ministres, acceptèrent de subventionner un certain nombre d'émigrés (94 exactement) qui rèvaient de chasser les Français de Corse. Mais sauf quelques échauffourées dans la région du Fiumorbu-Sartène, l'affaire échoua lamentablement. Le général Bonaparte, devenu Premier Consul, recommanda l'indulgence à ses subordonnés, tel que le général Ambèrt, qui neutralisèrent la rancune des fonctionnaires civils. Les insurgés furent invités à émiger dans le royaume de Naples, où ils devaient trouver des grades et des honneurs (P. B., 30 janvier 1937).

Les Espagnols en Corse. — L'arrivée des Espagnols dans notre île, à la suite de la donation pontificale de 1296, compliqua une situation déjà grave et alimenta la guerre civile.

M. Lemeunier raconte, dans le P. M. des 31 janvier et 5 février 1937, les principaux épisodes de cette rivalité hispano-génoise, les tentatives de Jacques II, roi d'Aragon, d'abord, pour s'emparer du flef qui lui avait été concédé, puis surtout d'Alphonse V, dit le Magnanime, contre Calvi, en premier lieu, qui fut pris et reperdu sans combat, contre Bonifacio, en second lieu, d'août à décembre 1420, qui résista héroïquement (Cf. Pierre Cyrnée).

Complet pour la délivrance de Napoléon. — Au coin de la rue de Chartres et de la rue Saint-Louis, à la Nouvelle Orléans, se dresse une grande et belle maison appelée maison de Napoléon. « Elle fut construite et meublée princièrement par un groupe de bonapartistes de la Louisiane, qui avaient conçu l'audacieux complet d'arracher Napoléon de Sainte-Hélène. Leur chef était un ancien grognard, devenu pirate, Dominique Yon, qui par la suite devint un citoyen respecté de la Nouvelle Orléans. Tout avait été prévu. On avait déjà acheté une goëlette ràpide, la Séraphine. Trois jours avant le départ de l'expédition, on apprit la mort de Napoléon » (D'après Pierre Lamure, dans le Jour, du 7 février 1937).

Le fils de l'Empereur. — D'après une conférence de M. Bonrepaux à Marseille, au groupe Kallisté, M. Alesandri énumère les portraits que nous avons conservés du roi de Rome : Ceux officiels d'Isabey, celui de Proudhon, le plus connu, qui serait d'un autre et qui représente l'enfant endormi dans un bosquet de palmiers et de lauriers, le corps à moitié recouvert d'un manteau royal ; ceux de Gérard, dont un grand tableau aurait disparu pendant la campagne de Russie ; les miniatures de Aimée Thibault, dont l'une aurait été emportée à Sainte-Hélène ; les caricatures des Anglais, Rowlandson et Cruiskshand ; enfin les gravures de Denon et de Bouillon. Pauvre enfant, sur qui s'acharna la haine de l'Angleterre et de Metternich et qui, par eux, perdit non seulement le trône, mais sa personnalité et la vie enfin (P. M., 14 février 1937).

Les constructions navales à Ajaccio. - M. Yvia-Croce a conté l'histoire de ce chantier de constructions navales, fondé sur l'intervention du Conseil municipal, l'encouragement du Conseil général, la subvention de Conti, receveur général, en octobre 1855, Son directeur, Bastiani, fit preuve de compétence et de tenacité, construisft plusieurs bateaux avec du chêne blanc et du hêtre de Bastelica, dont un aviso de 1.000 tonneaux, mais ne trouvant pas de capitaux dut céder la place à un capitaine au long cours, Josse, à qui Napoléon III, lors de son voyage à Ajaccio de 1860, donna une forte commande. Finalement, il échoua à son tour. Les constructions navales d'Ajaccio avaient duré une dizaine d'années et, malgré leur succès, avaient trouvé plus de compliments que de secours pécuniaires, dont ils auraient eu surtout besoin. Ce fut grand dommage pour Ajaccio, pour la Corse, même pour la France (Dépêche Corse. février-mars 1937).

NOUVELLES en quelques lignes

Comment enrichir la Corse. — M. Doriot, fondateur et président du parti populaire français, a fait récemment un séjour en Corse. « Il voit dans le tourisme la grande ressource de l'avenir, mais il reconnait qu'il faut auparavant améliorer le réseau routier et développer l'industrie hôtelière. Quant à l'Etat, son devoir est d'encourager l'agriculture pour que la Corse n'importe pas la plus grande partie de ses denrées alimentaires et ne tombe pas, faute de nourriture, dans les mains de l'ennemi, au cours d'une guerre. L'assainissement achèvera l'œuvre agricole ». Ces vues sont justes... mais platoniques.

La subvention gouvernementale exceptionnelle de 1.800.000 fr. accordée par l'Etat au département, a été répartie ainsi par le Conseil général : 994.000 fr, à l'électrification générale ; 82.000 à celle du centre et de l'extrême sud de la Corse ; 127.000 à l'assainissement des côtes orientale et occidentale ; 118.000 à l'achat de terrains pour la construction du chemin de fer Portu-Vecchiu-Bonifacio ; 262.000 à des travaux d'adduction d'eau potable et le reste à différents projets d'utilité publique (pont du Taravu, jetée d'Erbalonga, passerelle de Vignale, canal de Bastelica).

Bien d'autres subventions ont été accordées à la Corse ; elles constituent une réponse à ceux qui reprochent à la France son indifférence pour notre île. Le ministre de l'Agriculture vient en effet d'attribuer 295.350 fr. au syndicat de l'électrification du centre de la Corse ; 55.000 fr. à la commune de Siscu, 183.000 à celle de Ventiseri, pour l'adduction d'eau potable ; 124.000 au syndicat agricole de la basse vallée du Reginu ; 66.500 à la commune de Ciamanacce pour ses routes,... et ce n'est qu'un simple lot !

Contre l'exode rural. — Dans un long article du Petit Marseillais, M. Dupont, président du syndicat agricole de Rennu, formule, entre autres, deux vœux dont la réalisation serait susceptible d'empêcher l'exode rural, dont on se plaint tant : Création d'une école d'arts et métiers à Ajaccio pour former des artisans qui manquent dans tant de villages corses et organisation d'un enseignement post-scolaire agricole dans les écoles primaires et secondaires.

L'Agriculture Corse. — M. Carlotti, directeur des services agricoles de la Corse, donc bien qualifié pour connaître notre situation, évalue la consommation de viande de l'île à 850.000 kgs de bœuf et à 320.000 kgs de veau, en grande partie importés; à 450.000 kgs de porc fournis par 6.000 bêtes environ, dans les villes, et à un million de kgs dans l'intérieur, provenant de 15.000 bêtes.

Le troupeau ovin comprendrait 170.000 brebis, 11.700 béliers et 52.700 agneaux ; il produirait 200.000 kgs de laine de qualité inférieure et avec le lait consommé ou vendu aux laiteries de Roquefort, il rapporterait de 20 à 25 millions de francs par

an aux propriétaires.

Les chèvres seraient au nombre de 156.000 têtes ; elles donnent de 1 à 2 litres de lait par jour, plutôt moins que plus, pendant 180 jours de l'année, soit une centaine de milliers de litres à 150 fr. l'hectolitre, tandis que le troupeau bovin produirait à lui seul 2.500.000 litres de lait.

Le troupeau chevalin compterait 5.000 bêtes ; malgré l'encouragement de cet élevage par des primes officielles et des prix offerts par des sociétés hippiques, il diminue et le prix moyen d'un cheval corse n'est que de 1.500 francs.

On compte enfin 1.400 ruchers avec 8.600 ruches rendant chacune en moyenne 12 kgs de miel. Certes, nous sommes loin de l'époque romaine, mais ce produit est d'un appoint précieux

pour l'agriculteur.

Forêts de Corse. — D'après M. Carlotti, toujours, le terrain couvert de bois a une étendue de 175.596 hectares (20 pour 100 de la surface totale), dont 46.778 de forêts domaniales, 86.205 de bois communaux, soumis au régime forestier et 42.400 qui ne le sont pas. Avec le maquis et la châtaigneraie, la surface boisée atteindrait 30 pour 100 de notre territoire. Ces formations forestières sont surtout constituées par des chênes verts, des pins maritimes, des pins larice, des hêtres, sapins, bouleaux et enfin le maquis. Le chêne liège couvre de vastes étendues dans la région de Portu-Vecchiu,

La question des tabacs. — Un décret récent et inattendu a porté les droits sur les tabacs à 10.000 francs les 100 kilogs. La protestation des Corses contre cet acte arbitraire est fondée sur la loi du 8 juillet 1912 qui, en échange du renoncement à quelques-unes de nos immunités fiscales datant de Miot, nous accordait une subvention cinquantenaire de 500.000 francs (portée plus tard à 2.500.000), mais ne touchait pas aux privilèges concernant le café (sur lequel les droits fiscaux ne sont que les deux tiers de ceux du continent) et le tabac (qui payait alors 250 francs les 1.000 kgs quand il était en feuilles et 500 francs quand il était en cigares et cigarettes). L'Etat aurait violé successivement ses engagements depuis 1927 et porté, avec les droits nouveaux, un préjudice peut-être mortel au commerce du tabac.

Les grands travaux. — Les journaux ont annoncé, modestement s'ils appartiennent à l'opposition, triomphalement s'ils soutiennent le Front dit populaire, que sept milliards allaient être consacrés à l'ouverture de grands travaux : Routes, écluses, canaux, barrages, stades même, etc..., sont projetés. Tant mieux pour la France! Mais la Corse aura-t-elle sa part dans cette distribution quàsi-générale? Nous laissons la réponse à nos parlementaires influents.

Barrage de l'Inzecca. — Un ouvrage important à construire en Corse serait le barrage de l'Inzecca sur le Fiumorbu. Ce fleuve roule en moyenne 500 litres à la seconde. Le barrage devrait avoir une muraille de 50 à 60 mètres de haut dans les gorges. De là partirait un canal de dérivation qui se terminerait par une chute de 200 mètres et donnerait une force énorme ; un canal d'irrigation pourrait même fertiliser toute la plaine inférieure. Quelle source de progrès et de profits apporterait à toute la région un pareil barrage! On a fait plus difficile que cela en Dauphiné.

Pour nos routes. — Le Conseil général vient de voter un crédit de 80.000 francs, lors de sa dernière session, pour le désenclavement des communes du canton de San Lorenzu, Lanu-Erone-Rusiu. Ce canton, qui était le plus déshérité de la Corse, sera bientôt relié à la route départementale et les trois communes susdites seront désenclavées. Ce sera pour lui une révolution économique.

Pont. — On vient d'achever un majestueux pont de 82 mètres de long, 7 mètres 50 de large, et trois arches de 10 mètres de portée sur le torrent si dangereux de la Solenzara. Souhaitons qu'il dure autant que les ponts du XVIIIº siècle.

Les eaux d'Orezza. — A la suite de rapports préfectoraux constatant le mauvais état des bâtiments de l'établissement thermal d'Orezza, dont quelques-uns se sont même effondrés lors de la tourmente de neige de 1935 et n'ont pas été restaurés par la concessionnaire, Mme Thibert, qui allégua des raisons plausibles pour justifier son impuissance, le Conseil général a donné mission au préfet d'engager la procédure de déchéance, devant le Conseil de préfecture. Il est certain que l'exploitation des eaux d'Orezza ne donne pas les résultats qu'on avait espérés, mais le syndicat des médecins de la Corse a-t-il prêté un appui suffisant et nécessaire à Mme Thibert, qui se plaint vivement d'avoir rencontré auprès de lui beaucoup d'hostilité ?

Les tarifs de paquebots. — Le Comité consultatif des services postaux de la Corse a décidé de relever le tarif de transport des bagages de 60 à 200 francs la tonne quand ils seront accompagnés et de 120 francs à 400 francs quand ils ne le seront pas. Sur les chemins de fer, ces tarifs sont de 780 et de 895 francs.

Les tarifs de transport des marchandises ont été également augmentés, car « les charges d'exploitation ont été accrues de 50 pour 100 ». Pour légitimes que soient les demandes de la Compagnie Fraissinet, il n'en faut pas moins regretter ces augmentations qui rendront encore plus difficiles les relations Corse-Continent, alors que le progrès économique de l'île nécessiterait au contraire leur intensification.

Le mouvement des ports en 1936, — Dans le port de Bastia, en 1936, on a enregistré à l'entrée 625 navires (647 en 1935), 101.421 tonnes de marchandises (99.612 en 1935) et 48.992 voyageurs (49.853 en 1935) ; à la sortie : 624 navires (649 en 1935), 33.610 tonnes (18.972 en 1935) et 47.824 voyageurs (47.347 en 1935).

Il est entré dans le port d'Ajaccio 552 navires, 10.351 tonnes de marchandises et 47.987 voyageurs.

Enfin à Proprianu, les chiffres ont été de 563 navires entrés et sortis, de 17.230 tonnes de marchandises et de 7.000 voyageurs.

Améliorations de nos ports. - L'Ingénieur en chef de la Corse a, dans son rapport annuel, fixé les améliorations à réaliser dans chacun de nos ports.

A Ajaccio, renforcement extérieur de la jetée, canalisation sur les quais, construction d'un immeuble de la Chambre de commerce et d'un bâtiment pour la visite des bagages au départ, enfin prolongement du quai vers le nord ;

A Bastia, renforcement du talus extérieur de la jetée, aménagement du quai est, construction d'un quatrième et d'un cinquième hangar, dragage du vieux port ainsi que différentes

améliorations et réparations ;

A Proprianu, prolongement du quai jusqu'à 110 mètres de longueur et de la jetée jusqu'à 50 mètres ;

A Campomoru, construction d'un débarcadère ;

A Portu-Vecchiu, dragage et réfection du dallage, puisque le quai de 100 mètres a été rejeté par le ministère ;

A Erbalonga, prolongement de la jetée nord et construction

d'une petite jetée sud ;

A Giottani, jetée-abri pour bateaux de pêche.

Situation économique de l'île, d'après les produits de l'enregistrement. - Le rapport annuel du directeur, pour 1935, déclare que, pour les domaines, l'enregistrement et le timbre. les recettes ont été de 12.369.198 francs, accusant une diminution de 1.679,000 francs sur l'année précédente. Les droits de mutation par décès ont filéchi de 179.363 francs par rapport à 1934. Le taux de la contribution a été ramené de 16 à 12 pour 100 ; mais il y aurait lieu d'envisager l'abolition du fameux arrêté Miot du 21 prairial, an IX, qui fait calculer la valeur vénale d'une succession immobilière en multipliant la valeur cadastrale des immeubles par le taux de la contribution foncière ! Néanmoins le directeur conclut ainsi : « Ces constatations sur l'enregistrement, domaine et timbre sont de nature. dans les circonstances actuelles, à donner confiance dans la situation économique de l'île ».

Le cinéma en Corse. - Le bruit court, car le Petit Marseillais et le Marseille-Matin en ont l'un et l'autre parlé, qu'un grand cinéaste songerait à créer un centre cinématographique dans la région de Palasca. Ce serait Cinéapolis. L'étendue désertique, le pittoresque de la région, l'isolement de tous les bruits parasitaires et surtout la luminosité du climat auraient séduit cet industriel. Souhaitons-lui le succès. La Corse, centre des éditions cinématographiques françaises, voilà un honneur mérité et une source de profits qui ne serait pas à dédaigner.

Neuveaux disques sur la Corse. - Quatre disques ont été enregistrés à Odéon avec Mlle Marthe Angelici, nouvelle artiste corse : Deux duos en compagnie de Micheletti, le grand artiste de l'Opéra et deux mélodies : Occhi castagni et Fior di Rosa. Avis aux amateurs.

Les engagements volontaires. - Les engagements et rengagements volontaires ont été encouragés par un relèvement sensible des allocations pécaniaires : 3.600 fr. pour trois ans, 5,400 fr. pour quatre ans, 7,200 fr. pour cinq ans. Certains de nos confrères corses le déplorent parce que nos jeunes gens, attirés par ces avantages, quitteront avec plus d'entrain notre île. Nous ne partageons pas leurs regrets. Les Corses sont aptes au métier militaire. Ils y réussissent admirablement, comme l'attestent les noms des nombreux généraux qui figurent à l'annuaire de l'armée. Quelle plus belle carrière pourraient donc embrasser nos jeunes compatriotes, en attendant que notre agriculture soit susceptible de les retenir?

Reliques napoléoniennes. — Le musée napoléonien d'Ajaccio aurait hérité, par l'entremise de M. Louis Cappatti, du couvre-coussin sur lequel reposa la tête de l'Empereur, après sa mort à Sainte-Hélène. C'est à Ajaccio que se trouve déjà le buste du roi de Rome, du baron Bosco de Monaco, buste devant lequel allait pleurer l'impérial prisonnier.

Le monument Napoléon. — La Commission des Sites et Monuments historiques de la Corse a donné son approbation à la construction du monument Napoléon sur le tertre de la grotte au Casone, malgré les réserves formulées par le Conservateur des antiquités de la Corse, protecteur naturel des sites classés.

La Corse à l'exposition de 1937. — Aux dernières nouvelles, voici quelle est la situation. Le président du comité corse de l'exposition, le comte Peraldi, a été remplacé par le colonel Fontana, qui s'efforce de rattraper le temps perdu, puisque nous sommes à trois semaines de l'ouverture. Le grand obstacle, auquel nous devons le retard des travaux, est le manque d'argent. Le premier projet du pavillon, dressé par nos architectes, MM. Fratacci et de Casabianca, était grandiose et digne de notre pays. Il comprenait, entre autres, une bâtisse destinée à abriter un restaurant corse, d'où les convives auraient eu une vue merveilleuse sur la Seine et les autres pavillons. Mais le service des concessions a été trop exigeant ; il n'a pas trouvé le restaurateur assez riche pour se payer cette tribune d'honneur. On l'a su, il y a vingt jours seulement. Il a donc fallu refaire un projet moins majestueux (c'était le dixième) en laissant rogner 800 mètres carrés de terrain. Le petit port a été supprimé, la hauteur du rocher a été réduite : on est allé jusqu'à lésiner sur une somme de cinq cents francs consacrée à l'achat d'une cloche et à la refuser. Bref, le pavillon de la Corse sera essentiellement un décor, traité en esquisse, car le temps manque pour fignoler. Les bâtiments conservés serviront de cabaret et de salles d'exposition pour les objets et produits corses. Les membres du premier Comité souhaitaient mieux, les architectes méritaient davantage et la Corse pouvait être plus noblement représentée, si l'argent n'avait pas du counel Fontana saura tirer beaucoup des faibles ressources dont il dispose.

> Le Directeur Gérant, A. Ambrosi.

Langres. - Imp. Moderne.

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer rapidement et par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrègés des Lycées de Paris

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financière et industrielle (aidecomptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs: (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures departementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4º les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires;

de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé), Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et envoyez-la sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer

Aux Cours PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (100)

vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais, le programme et tous renseignements.

En souscription

LA CORSE

Splendide ouvrage, format 17×24 , sur beau papier, contenant 130 illustrations en héliogravure, dont la plupart en pleines pages.

TEXTE

ILLUSTRATIONS

de G.-L. ARLAUD

par A. CHAGNY

Prix de souscription 36 fr.

port en plus payable à parution du volume probablement fin juin 1937.

Souscrivez de suite chez votre libraire

ou aux EDITIONS G.-L. ARLAUD

3, place Meissonier - LYON



Campanile de Corbara

Damiani PURAJE MARQUE



Horaire de la Compagnie des Chemins de fer

I. - AU DÉPART DE BASTIA

Train n° 9, — Départ 7 h. 20; Arrivée à Portu-Vecchiu, 12 h. 30.

Train n° 3. — Départ 8 h. 16; Arrivée à Ajaccio, 15 h.

Train n° 21. — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train nº 11. — Départ 15 h. 10; Arrivée à Portu-Vecchiu, 20 h. 17.

Train nº 7. - Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte, 19 h. 31.

II. - AU DÉPART D'AJACCIO

Train nº 4. - Départ 7 h. 45; Arrivée à Bastia, 14 h. 56

Train n° 22. — Départ 12 h. 55; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train nº 8. - Dép. 15 h. 50; Arr. à Corte, 19 h. 50.

III. - AU DEPART DE CORTE

Train n° 1. — Départ 6 h. 27; Arrivée à Ajaccio, 10 h. Train n° 2. — Départ 6 h. 05; Arrivée à Bastia, 8 h. 58.

IV. - AU DÉPART DE PORTU-VECCHIU

Train n° 10. — Départ 6 h. à Ghiso; à Bastia, 8 h. 58.

Train n° 12. — Départ 13 h.; Arrivée à Bastia, 18 h.

Train n° 20. — Départ 6 h. 20; Arrivée à Bastia 11 h. 02.

V. - AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

Train n° 13. — Départ 10 h. 20; Arrivée à Calvi, 13 h. 04.

Train n° 15. — Départ 14 h. 48; Arrivée à Calvi, 17 h. 33.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 30; Arrivée à Calvi, 21 h. 15 (remplace le train 15 le lundi).

Train n° 56. — Départ 9 h. 33; Arrivée à Bastia, 11 h. 02.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi.

Par autorail, départs de Bastia à 7 h. 50 et à 15 h. 05; arrivées à Ajaccio à 11 h. 40 (dimanche, lundi, jeudi) et à 18 h. 56 le vendredi.

Départs d'Ajaccio à 7 h. 25 et à 15 h. 25; Arrivées à Bastia à 11 h. 14 les mardi, vendredi, samedi; à 19 h. 15 le dimanche.

VI. - AU DEPART DE CALVI

Train nº 14. — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 25. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 14 h. 10; Arrivée à Ponte-Leccia.

17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Hiver de la Compagnie Fraissinet

CONTINENT-CORSE

Dimanche midi, Nice-Calvi (dimanche 18 h.);
Dimanche midi, Marseille-Bastia, commerc. (lundi 6 h. 15);
Lundi 16 h. 30, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 6 h. 15);
Mardi 12 h., Nice-Calvi (mardi 19 h.);
Mercredi 12 h., Livourne-Bastia (mercredi 18 h.);
Mercredi 14 h. 45, Marseille-Bastia (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 14 h., Marseille-Ajaccio (vendredi 6 h. 15);
Vendredi 21 h., Nice-Ajaccio (samedi 6 h. 30);
Samedi 11 h., Marseille-Toulon-Calvi-Ile-Rousse (d. 5 h.);
Samedi 21 h., Nice-Bastia (dimanche 6 h. 30).

CORSE-CONTINENT

Dimanche 23 h., Calvi-Nice (lundi 6 h. 30);
Dimanche 16 h. 30, Bastia-Marseille (lundi 8 h.);
Mardi 11 h., Bastia-Livourne (mardi 17 h.);
Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille (mercredi 8 h. 15);
Ieudi 20 h., Ajaccio-Nice (vendredi 6 h. 15);
Mercredi 20 h., Calvi-Toulon (jeudi 6 h.);
Ieudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commerc. (vend. 10 h. 45);
Vendredi 21 h., Bastia-Nice (samedi 6 h. 30);
Samedi 18 h., Ajaccio-Marseille (dimanche 7 h. 45).

N.-B. — Les dates entre parenthèses indiquent les jouss et heures d'arrivée.

POUR VOVAGER COMMODEMENT

Prenez un carnet de voyage circulaire à itinéraire facultatif; vous l'établissez vous-même en faisant 500 kilomètres au minimum. Il peut comporter des solutions de continuité. Sa validité est de 30, 45 ou 60 jours suivant l'importance du parcours. Elle peut être prolongée de moitié moyennant un léger supplément. La réduction augmente avec la distance, elle peut atteindre 30 % en 1° classe, 20 en 2° et 3° classe. Moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans.

POUR VOYAGER AGREABLEMENT

Prenez des billets alier et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar lis comportent une réduction de 30 % en toutes classes sur les trajets par fer, sans que vous ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres en chemin de fer et de 100 en autocar. Leur validité de 33 jours peut être pro-longée.

Pendant la période des vacances, vous pourrez obtenir des billets d'aller et retour comportant des réductions de 20 à 30 % selon la classe. Il vous suffit d'effectuer un parcours aller et retour d'au moins 600 kilomètres si vous allez dans une station bainsaire et 300 dans une station thermale et climatique. La validité des billets est de 30 jours, qu'on peut prolonger deux fois de 30 jours.

PLUS ON EST, MOINS ON PAIR

Un billet de famille d'aller et retour peut être obtenu, et on set trois au moins et si on effectue un parcours de 300 kilométres aller-retour. Les deux premières personnes paient place entjère, mais la troisième et les suivantes ne paient que quart de place. 4 personnes ne paient donc que 2 places et demie.

Plus le parcours est long et plus on est nombreux, moins on pale. La voiture automobile bénéficie de 75 % de réduction, 303 france au lieu de 1175 francs pour 1900 kilomètres de parcours.

POUR LES VOYAGES EN CORSE

Des wagons-lits de 3° classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comme les voyageurs de 1° classe, ceux de 3° peuvent se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3° classe est des plus réduits :

Vous-ue palerez de Paris à Marseille que 75 francs en plus duphitiet de 3º classe.

Pour ranginglements complémentaires, demander aux agen-